

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Journal du Cultivateur

PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. I., NO. 4, MONTRÉAL, AOUT, 1853.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

Les jours de la Grande Exposition Provinciale des Produits de l'Agriculture et de l'Industrie ont été annoncés, et nous apprenons maintenant que les arrangements sont complétés. Elle aura lieu sur le terrain situé au nord de la Rue Sherbrooke, terrain connu de tout le monde, et remarquable par la grande maison, maintenant en ruines, connue sous le nom de château McTavish, et qui devait être la résidence d'une famille d'une opulence et d'une influence marquées, avant le grand changement survenu dans le commerce du Nord-Ouest, changement dû principalement à ce que l'agriculture prenait le dessus sur la chasse aux bêtes sauvages, comme nous nous flattions qu'il en sera, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni lynx ni loup, entre ce pays et l'Orégon.

Toutes les particularités désirables se trouvent dans l'avis officiel que nous publions. Les prix sont libéraux, et leur distribution est judicieuse.

Le concours est généreusement ouvert au Haut-Canada sans restriction, et aux Etats-Unis avec certaines limites. La saison est favorable pour le transport des bestiaux. Nous sommes convaincu que, quoique le nombre n'en soit pas considérable, il y a d'aussi bons animaux dans le Bas-Canada que partout ailleurs. Le grand avantage de ces expositions est qu'elles mettent les bons et beaux animaux sous les yeux de ceux qui, alors pour la première fois, apprennent à les apprécier. Les gens qui ne sont pas instruits se forment dans l'art ou la science, comme en toute autre chose, des idées erronnées du

degré de bonté d'une chose, et il faut leur mettre sous les yeux de bons modèles pour leur donner des idées plus justes.

Peut-être que ce qu'il y aura de plus important pour l'agriculteur pratique sera l'exposition d'instruments aratoires perfectionnés et reconnus pour les meilleurs. Ce sont ses outils, et sans bons outils, il ne peut travailler avec avantage.

Le temps, quoiqu'au total, la température a été, à l'exception de quelques jours, au-dessous de la moyenne, n'a pas été défavorable à la crue des moissons. Nous ne pouvons néanmoins parler que de notre voisinage immédiat. Nous prendrons de nouveau la liberté de rappeler aux Secrétaires des différentes Sociétés d'Agriculture de la province le service qu'ils rendraient au public, s'ils nous favorisaient de rapports mensuels sur l'état du temps et des moissons dans leurs districts respectifs.

Nous pensons aussi qu'il serait fort à désirer qu'il fût pris des moyens, tels que ceux qui ont été pris dans la plupart des Etats Américains pour qu'il fût fait des rapports ou comptes-rendus annuels des produits de l'agriculture. Les rapports du Bureau de la Statistique viennent à de trop longs intervalles et trop tard pour être de quelque utilité pratique.

Nous apprenons que le 21 de Juillet dernier, le Major Campbell, de St-Hilaire, a coupé un champ de blé d'automne, qui rapportera, à ce qu'on pense, 30 minots par arpent. Deux cultivateurs Canadiens, du

voisinage du Major, ont aussi de belles moissons de blé d'automne. L'échantillon que nous avons vu était d'un blé de qualité supérieure, à grains pleins, de belle couleur, et très net.

Nous transcrivons d'un journal américain le compte-rendu d'un moyen sûr de détruire cette herbe incommode et nuisible, le chardon du Canada. Nous ne doutons pas que le moyen ne soit efficace. Dans le fait, une bonne économie rurale n'admet pas la présence de cette mauvaise herbe, qui est un indice aussi certain de la condition d'une ferme que le sont de la chaleur ou du froid les degrés du thermomètre. Mais il y a cette objection, qu'il n'est pas toujours commode de couper les récoltes de grains au temps prescrit, et qu'il n'est guère possible de le faire quand les champs sont infestés de chardons, comme il arrive souvent quand ils viennent d'être labourés, après une culture négligée. Dans ce cas, la meilleure méthode est d'arracher les chardons à la main. Ce sont ordinairement des femmes qui font cette besogne, et elles se servent pour cela d'une bêche légère longue de deux ou trois pouces et à pointes, et elles l'enfoncent dans la tige de la plante au-dessous de la surface du terrain. De cette manière, on peut faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps, sans se courber et se fatiguer trop, car le travail est léger et même agréable.

Le nom de "chardon du Canada" ne convient pas à l'herbe; elle n'est pas une plante indigène. C'est le chardon commun de prairie (*carduus pratensis*) d'Europe, et on le voit croître dans tout recoin et dans

toute prairie négligée. Sa semence en est venue indubitablement avec le fourrage des premiers colons. Il y a beaucoup de plantes européennes qui ne croîtraient pas dans ce pays, ou qui ne s'y perpétueraient pas spontanément, telles que la fameuse marguerite des prés, (*bellis perennis*), et toute la nombreuse et élégante famille des *primula*, comme la primèvère et l'oreille d'ours. Il y en a qui semblent prendre racine plus profondément et plus permanemment ici que dans leur pays natal, comme le chanvre, le houblon, le soleil, le pommier, le panais et tous les lys (ou plantes lilacées) et la peste des champs dont il est question. Les Américains l'ont appelé chardon du Canada, parce qu'il leur est venu de ce pays, et qu'ils ignoraient d'où il provenait originairement.

Si, comme le dit un poète, et les Américains aiment fort les citations, "le cours de l'empire tend vers l'Ouest," notre chardon gagne aussi l'Ouest, faisant et devant faire des conquêtes, et selon toute apparence, il ne s'arrêtera pas avant d'avoir atteint l'Océan Pacifique. Partout où le fourrage est porté, il le suit, et tout vent de l'Est en emporte la légère semence à deux ou trois champs plus loin. En supposant qu'il soit venu avec les bestiaux et les chevaux importés peu après le temps de Jacques Quartier, il a déjà fait un assez long trajet; il a remonté le Saint-Laurent dans toute sa longueur, sans néanmoins faire beaucoup d'impression dans le Haut-Canada, où le sol est plus nouveau, et la manière de le cultiver mieux entendue qu'ici. Il a couvert l'Ohio et l'Illinois, et aux dernières nouvelles que nous en avons eues, il s'avancé vers l'Iowa et l'Ohio, et il continuera à faire des progrès, parce que là les cultivateurs Américains font exactement ce que les nôtres ont fait ici.

Le chardon accompagne naturellement le procédé de l'épuisement, c'est-à-dire, une culture continuée sans rotation ou assolement, et sans rendre à la terre ce qui lui a été enlevé, c'est-à-dire sans l'engraisser. Lorsque les champs ne sont plus couverts d'une épaisse couche de végétation utile, ses semences prennent racines partout où elles sont déposées. C'est une plante vigoureuse, dont les racines pénètrent profondément en terre. Il traverse la surface épuisée du sol, et se nourrit de la substance du sous-sol: il dit au cultivateur, aussi clairement que le peut faire une plante: "Mon bon ami, vous êtes un mauvais économiste, et il faut que

vous me laissiez ceci, ainsi qu'à mon ami, le réveille-matin."

Il s'agit maintenant de savoir quel rôle joue dans l'économie de la nature cette plante en apparence inutile et nuisible. C'est une question assez curieuse, et qui a été résolue d'une manière satisfaisante, tant par l'observation que par la théorie. Lorsque nous étions enfant, nous avions coutume de visiter un certain espace de terre, pour y faire la chasse aux lapins. C'était une plage ou plaine sablonneuse située sur le bord de la mer, exposée aux tempêtes du sud-ouest, et consistant en partie en une accumulation de sable transporté par des siècles de tempêtes. Il n'aurait rien porté de plus pesant qu'un lapin, ni rien produit qu'une herbe courte et et rare. Il aurait été impossible de l'amender; autant aurait-il valu porter du fumier à la rivière, que d'y en employer. Le labourer superficiellement s'aurait été détruire simplement ce qu'il y avait de végétation, et ce qu'on y aurait récolté n'aurait pas valu la semence. Il ne pouvait pas s'agir de le labourer profondément, car il n'y avait pas de sous-sol à amener à la surface. Lorsqu'une terre de cette sorte repose sur un fond d'argile, à une profondeur raisonnable, on peut la rendre très productive, comme cet éminent agriculteur, M. Coke, de Norfolk, père du présent comté de Leicester, l'a démontré le premier, à ce que nous croyons, et sur une grande échelle, sur ses biens nobles d'Holkham, dans Norfolk.

Derrière cette zone sableuse se trouvait un canton à terre riche et fertile, cultivée en grand, appelé Abbey Holme; mais on avait souvent à reprocher aux fermiers leur indolence, et à leur recommander de nettoyer leurs champs des herbes nuisibles qui y croissaient, et entre lesquelles figurait en première ligne notre ami le chardon, avec la jacobée, l'absinthe, et autres mauvaises herbes inconnues ici. Mais ils déclaraient tous qu'ils avaient essayé toutes sortes de moyens, et que les champs qui avaient été sarclés nourrissaient moins de moutons que ceux qui ne l'avaient pas été. Ils en donnaient pour raison que les mauvaises herbes abritaient les tiges croissantes, et que la bonne herbe croissait mieux parmi les herbes nuisibles. Des gens sages pensaient que c'était là une grande sottise, et disaient que les fermiers ne faisaient en cela que montrer leur ignorance pour excuse de leur négligence. Le fait ayant néanmoins été pleinement prouvé plus tard, par des observations

faites sur les sols sablonneux de l'Allemagne, le professeur Liebig se mit à l'œuvre pour le constater. Il analysa toutes les plantes, et il trouva que ces mauvaises herbes contenaient une grande proportion de potasse; qu'elles enfonçaient leurs racines profondément dans le sol; et avaient la faculté de décomposer les silicates, c'est-à-dire d'extraire la potasse de sa combinaison avec le sable; qu'elles l'amenaient à la surface pour nourrir leurs feuilles; et que lorsque ces feuilles tombaient et pourrissaient, elles formaient un engrais pour la bonne herbe.

Le même procédé a lieu ici sur un grand plan. Il est bien connu que, généralement parlant, on peut juger de la qualité d'un sol par le bois qu'il porte, quoiqu'il y ait des exceptions à cette règle; s'il porte du bois dur ou bois franc, tel que chêne, bouleau noir et érable, il est un bon; s'il porte du bois mou, tel que pin, il est de qualité inférieure. Les premiers arbres, comme tout cultivateur le sait, sont riches en potasse, et il faut qu'ils aient la faculté de décomposer les silicates, car ils ne pourraient pas autrement obtenir cet alcali. Les pins ne fournissent que peu ou point de potasse; de là vient que la chute de leurs feuilles ne donne pas ce riche terreau que fournit celles des autres, et vu leur nature fibreuse et résineuse, leurs feuilles ne se décomposent pas aussi aisément.

Il paraîtrait donc que ce chardon détesté est un des premiers remèdes que la nature oppose à l'imprévoyance de l'homme! La folie consiste à donner lieu à une maladie qui exige un tel remède. Il est probable que si nos sols épuisés étaient laissés à l'opération seule de la nature, leur fertilité pourrait être rétablie dans l'espace de deux ou trois mille ans. Les mauvaises herbes à racines profondes élèveraient de la nourriture pour les bonnes herbes. Les arbres se sèmeraient d'eux-mêmes, et aideraient à élever plus d'aliments et à les ombrager, au moyen de leurs feuilles. Les bêtes fauves brouteraient l'herbe et rendraient en engrais ce qu'elles enleveraient. Si un défricheur primitif pouvait vivre aussi longtemps, il trouverait les choses comme elles étaient lors qu'il aurait eu commencé à voler la nature. Mais convient-il à un homme raisonnable et instruit d'attendre que la terre s'engraisse d'elle-même, quand il pourrait l'engraisser dans l'espace de deux ou trois ans, au moyen des secours que la nature et la science lui ont donnés, des animaux domestiques, des végé-

taux cultivés, des instrumens efficaces et des engrais artificiels ?

Pour la Charrue, le Métier et l'Enclume.
CHARDONS DU CANADA.

Juin et juillet sont les mois à choisir pour extirper les chardons du Canada. Il y en a qui doutent qu'ils puissent être extirpés, même par la persévérance, mais je n'ai aucun doute sur ce point. Les chardons peuvent être extirpés, et avec moins de difficulté que quelques autres mauvaises herbes. Le meilleur moyen de les détruire est de les faucher, lorsqu'ils sont parvenus à toute leur grandeur. Quiconque a acquis quelque expérience dans la manière de les faucher et de les tuer, pourra juger du temps où il convient de les couper. Les tiges sont creuses, et les fleurs rouges, sans devenir pâles; les feuilles inférieures meurent longtemps avant les autres, surtout lorsque le temps a été sec et chaud. Lorsque ces apparences ont lieu, vous devez attaquer vos lits de chardons. Il y a quelques années, nous en avions un lambeau large et épais, sur un sol fertile: on y sema du mil, mais en conséquence de la crue luxueuse des chardons, il y eut peu de foin: le tout fut fauché dans le mois de juillet et laissé dans le champ. La seconde année, après qu'ils eurent été fauchés, ils étaient devenus rares, quelques tiges seulement se montrant par-ci par-là. Ce champ a été fauché depuis, tous les ans, et à ma connaissance certaine, à peine y voit-on maintenant un chardon. Une autre pièce de terre a été traitée de la même manière, et elle est entièrement nettoyée de chardons. On a adopté, dans quelques parties de l'Etat de New-York, la méthode de les arracher de terre au moyen de la charrue; mais, selon moi, le meilleur moyen de les extirper, c'est de les faucher dans les mois de juillet et d'août. Je ne le regarde pas avec la moitié autant d'horreur dans une prairie ou dans un champ de blé, que certaines autres herbes qui paraissent menacer de s'emparer presque entièrement de grandes pièces de terre.

Je suis persuadé que les chardons du Canada peuvent être extirpés par un labour parfait et profond. Par exemple, si vous aviez une pièce de terre que vous voudriez mettre en jachère d'été, et qui aurait été infestée de chardons, vous gagneriez sans doute à la labourer au moins trois fois, pourvu que le soc de la charrue n'allât pas à moins de dix pouces de profondeur. Je crois que leur entière extirpation résulterait de cette manière de les traiter. Lorsqu'ils sont fauchés tout près de terre, la portion des tiges qui reste dans le sol se remplit d'eau ordinairement, et il en résulte la décomposition et la mort de la plante.

Dans le centre de New-York, on souffre beaucoup de l'abondance des chardons, quoiqu'on commence à s'en débarrasser peu à peu, et qu'il y ait apparence qu'on s'en débarrassera à la fin entièrement. Je crois du moins qu'il en sera ainsi, si l'on adopte générale-

ment le plan de les faucher, par un temps chaud, et au degré convenable de leur croissance.

WM. TAPPAN.

Baldwinville, N. Y., juin, 1853.

Plusieurs personnes se sont adressées à nous pour savoir ce que c'est que le "minot." Il est important pour les cultivateurs de savoir quel prix ils obtiennent pour leur grain. Nous avons fait de nombreuses recherches. Les autorités diffèrent, et nous soupçonnons fort qu'il n'y a pas d'étalon uniforme pour le minot. La raison en est que les différentes provinces de France avaient différentes coutumes, de même que les comtés et franchises, en Angleterre et partout ailleurs. Il est difficile de faire concorder les anciennes mesures avec les nouvelles, après que les unes et les autres ont été mêlées ou confondues, quant au poids et au volume. Nous savons bien quels sont les rapports cubiques du gallon ou de la pinte d'Angleterre aux présens litre et hectolitre de France; mais nous ne croyons pas que les rapports des anciennes mesures aient jamais été exactement constatés. Nous recommanderions fortement au Bureau d'Agriculture de s'occuper de la chose, et de nous donner une mesure coloniale uniforme. Il pourrait être question de savoir si la mesure devrait être réglée par le poids ou par le volume, ou s'il devrait y avoir un étalon mixte; c'est-à-dire une mesure déterminée; pour que, dans le cas où le poids serait au-dessous de l'étalon, la perte ou diminution fût compensée par le vendeur.

MOYEN DE CONSERVER LES ŒUFS PENDANT SIX MOIS.—Un abonné du *Field* écrit: "Il n'est pas généralement connu que le seul moyen de conserver les œufs parfaitement frais pendant un espace de temps indéterminé, est de les enduire le jour même qu'ils ont été pondus, de saindoux ou de beurre frais. Un petit morceau de la grosseur d'une noix douce suffira pour une douzaine d'œufs. Prenez-les un à un dans la paume de la main, et les y tournant deux ou trois fois, vous en boucherez hermétiquement tous les pores. Placez-les ensuite, sans les entasser dans un bassin ou un panier ouvert, et mettez-les sur une tablette dans la dépense. Au bout de six mois, on les trouvera aussi frais que le jour qu'ils ont été pondus, si l'on s'est conformé strictement à ce qui vient d'être prescrit."

L'eau de chaux aurait le même effet, et la raison en est que les pores de la coquille sont par là fermés, de manière que l'air ne peut plus agir sur le contenu de l'œuf. Mais

le goût est beaucoup détérioré, et à vrai dire, l'œuf est tué aussi effectivement que l'est un pois en bouillant.

FORMATION DU TAS DE COMPOST.

Un correspondant de l'*American Farmer* donne les directions suivantes:

"A deux voies ou tonnerées de matériaux grossiers ajoutez-en une de sable ou de fumier de paille, et à chaque vingtaine de voies ajoutez 1 minot de plâtre, 2 minots de sel, et 5 minots de cendre. Incorporez le tout ensemble lit par lit. Que le lit supérieur soit de matières grossières, et massez bien le tout ensemble avec le dos de la pelle, et vous ne manquerez pas, au bout de quelques semaines, d'avoir un tas de l'engrais le plus efficace, égalant le meilleur fumier de paille et d'étable par la promptitude de son action, et infiniment plus durable dans ses effets. Faites un nombre de trous dans le tas de compost, pour y mettre les eaux grasses et savonneuses, les urines, etc.: mêlez un peu de plâtre avec ces liqueurs avant de les verser dans les trous, après quoi, bouchez les trous et battez la terre. Ces tas de compost doivent être examinés tous les 10 ou 14 jours, et s'ils paraissent très chauds, il faut les remuer avec la pelle, et les presser ensuite avec le dos de l'instrument. Vingt charges de deux chevaux de compost ainsi fait suffiront à engraisser assez un acre de terre pour le mettre en état de donner de 20 à 30 minots de froment, et de porter deux récoltes de trèfle, et à la fin du temps, le terrain se trouvera dans une condition très améliorée; ou en état de produire de 30 à 50 minots de blé-d'Inde par acre, (pourvu que la saison soit favorable, et que le blé-d'Inde soit cultivé convenablement), et le sol pourra passer par toute la rotation accoutumée. Le coût de la préparation de l'engrais de cette manière serait considérable au commencement, mais on ne manquerait pas d'en être bien dédommagé à la fin, car il en résulterait de bonnes récoltes; la puissance d'absorption et de rétention du sol serait augmentée, l'engrais serait plus durable, et la terre se trouverait dans un état très amélioré, à la fin de la rotation, pourvu qu'à la récolte de froment succédât un semis de trèfle et de mil. Nous préférons le trèfle et le foin de verger au trèfle seul, car quand ce foin n'empêche pas les effets améliorateurs du trèfle, le mélange des deux donne une récolte plus abondante, un meilleur fourrage, et exempte les bestiaux du danger d'être gonflés en paissant dans les prés."

On remarque deux défauts très communs en Canada, dans le traitement de l'engrais. Le premier est de l'étendre sur le champ l'automne, et de faire par là que tous ses principes fertilisateurs s'évaporent avant le commencement de la végétation, au printemps.

La chose n'est pourtant pas, comme défaut, aussi mauvaise que de jeter l'engrais en plein air, sans l'entasser et l'enclorer. La conséquence en est qu'il se forme alternativement des lits de fumier et des lits de neige. La neige empêche que le fumier ne fermente et ne commence à pourrir jusqu'au printemps, et alors, en fondant elle lui enlève tout ce qu'il contient de précieux, pour empoisonner l'eau que boivent les animaux. De là des champs stériles et des animaux malades.

Il est inutile de tenter de faire des composts un bon engrais d'une sorte quelconque, sans le mettre à couvert. On devrait le mettre sous des abris détachés. Le tenir dans la grange ou dans l'étable, pour être foulé aux pieds des bestiaux, est un plan mauvais et préjudiciable.

AVORTEMENT DES VACHES.

L'habile Rédacteur du *Cultivator*, dit: " Sans être en état d'assigner la cause, dans ce cas particulier, nous ne pouvons faire autre chose que d'exposer ce qui est regardé ordinairement comme les causes principales, savoir: air impur dans les étables, entretien dans des espaces fermés sans aération régulière et suffisante, eau impure, mauvais foin ou grain trop vieux, etc., qu'on suppose produire des flatuloses et augmenter le danger. On présume que les mauvaises odeurs, et particulièrement celle du sang gâté produisent une influence nerveuse et contribuent puissamment à ce résultat. On sait que le seigle ergotté a une puissante tendance dans le même sens, et l'on pense que l'ergot qui croît sur d'autres plantes, comme quelques espèces d'herbes, sur le froment et le maïs, et que l'on trouve plus abondamment dans certaines localités et dans certaines saisons, peut aussi tendre à produire l'avortement. Toutes les vaches d'un troupeau étant également affectées par ces causes, quand l'une perd son veau, l'odeur particulière qu'elle répand, et que les autres sentent promptement, tend puissamment à occasionner le même désastre parmi tout le troupeau.

Le remède consiste à éviter toutes les causes prédéterminantes, et à donner aux animaux régulièrement des aliments sains, en quantité modérée, un air pur, une litière nette, à les étriller, et à leur donner tous les soins qu'ils demandent pour être à leur aise."

Le seigle ergotté est celui dont les grains sont gonflés, malsains et noircis. Il a été d'abord remarqué en France, où la propriété singulière qu'il a d'exciter la matrice était connue des paysans. Il fut alors introduit dans la médecine, et il est précieux dans des

cas sûrs. Il n'y a pas à douter que s'il est pris prématurément, il ne cause l'avortement. Il y en a beaucoup en Canada.

Depuis que les précédentes remarques ont été écrites, nous avons reçu le numéro de juillet des "Annales de l'Agriculture Française," publiées par MM. Londelet et Boucharil.

La Société Impériale d'Agriculture a nommé récemment, il paraît, une commission (dont le compte-rendu vient d'être présenté,) pour faire des recherches sur le sujet. Les rapporteurs semblent en être venus à un résultat très satisfaisant. Un monsieur pensait que la maladie était due à la piqûre de quelque insecte qui produisait le fungus irrégulier (*anomalie fungiforme*). Il avouait qu'il ne pouvait donner aucune description de l'insecte.

M. de Tracy pensait que la question était très importante, mais il doutait de l'exactitude de la théorie récente. Dans son département, au moyen d'une bonne culture et de l'emploi de la chaux et de la marne, l'ergot avait disparu.

On remarquait qu'il avait été fait des recherches étendues et multipliées sur le sujet, depuis les cinquante dernières années. L'Académie des Sciences y avait donné beaucoup d'attention, et avait envoyé des commissaires pour prendre des informations sur les lieux. Il paraît que le pain fait avec du seigle ergotté était connu sous le nom de pain violet, et qu'il était horriblement malsain, produisant, entre autres maladies, la carie sèche des os.

On est fort tenté de produire du seigle, avec de mauvais fermiers ou sur des sols pauvres; car quoique très inférieur, quant à la faculté nutritive, au froment, ou même à l'avoine, il croîtra là où ces grains ne croîtront pas. Mais l'ergot se répandra au loin, comme la maladie des pommes de terre ou la mouche à blé. Il suit la plante partout où elle est cultivée, le mode de culture étant le même. Il ne serait pas avantageux ici de chauler le seigle, et nous avons peu de marne. Nous recommanderions aux cultivateurs d'examiner soigneusement leur seigle, cet été, et d'en discontinuer la culture, s'ils s'aperçoivent que la maladie s'y répand. Il y a très peu de terre à seigle dans ce pays. Les terres légères produiront des patates, et les terres fortes du froment; et ces deux récoltes, bien cultivées, sont plus profitables que le seigle.

REVUES.

"Nouveau Système de Comptabilité Agricole, ou Méthode sûre et facile pour bien gérer les Opérations d'une Ferme." Par F. M. F. Ossaye. Montréal; imprimerie de DeMontigny et Cie.

L'ouvrage publié sous ce titre offre une preuve satisfaisante de l'intérêt de plus en plus marqué que prend à l'agriculture la partie éclairée de la population française. Les économistes peuvent disputer tant qu'il leur plaît concernant la protection due aux manufactures ou à la liberté du commerce; c'est un sujet dont nous ne voulons pas nous mêler, ou que nous ne pouvons pas discuter ici; mais il n'y a pas à douter que l'agriculture ne soit la source principale des moyens de vivre de la grande masse de notre population.

L'ouvrage est dédié au Major Campbell, de St-Hilaire, avec une citation à point de Dombasle. Il n'y a pas à douter que parmi les causes nombreuses qui ont rabaisé l'agriculture dans le Bas-Canada, une des principales ne soit celle qui est indiquée par l'Hon. M. Chauveau, dans son ouvrage récent, savoir, que l'agriculture n'a pas été regardée comme une profession convenable à un gentilhomme, ou à un monsieur, mais que tous ceux qui ont reçu une éducation libérale, ou qui sont passablement riches, se jettent dans l'une des professions savantes, laissent les champs dépourvus d'habileté et de capitaux, et encombrant les professions de médecin, de notaire, de juriste et d'écrivain.

Pour ne rien dire de nations aussi éloignées, quant au temps, que les anciens Egyptiens, et quant à la géographie, que les Chinois, qui ont estimé et honoré l'agriculture au plus haut degré, le premier acte de chaque nouvel empereur étant de conduire la charrue de ses propres mains dans le champ, bien que peut-être cette cérémonie symbolique n'ait rien de plus réel au fond que la truelle d'argent avec laquelle une pierre fondamentale est posée, ou que la bêche d'argent et la bronnette d'acajou avec lesquelles Sir Robert Peel a ouvert le chemin de fer de la vallée de la Trent; de notre temps, sur le continent de l'Europe, les contrées les plus riches, et par leur grandeur, les plus puissantes, la Lombardie, le Nord de la France, la Flandre, ont acquis leur grandeur par un système entendu et éclairé d'agriculture, qui a amené à sa

suite une population abondante et de l'habilité dans les fabriques.

En Angleterre, le Prince Albert l'emporte sur tous les seigneurs ou gentilhommes par sa ferme-modèle. Le goût en a été donné d'abord par George III, dont Byron a dit satiriquement (*Vision of Judgement*). " *A better farmer ne'er brushed dew from lawn.*" Depuis lors, un propriétaire foncier d'un rang quelconque serait aussi honteux d'avoir une ferme négligée que de porter une chemise sale ou un habit déchiré.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est écrit principalement par demandes et par réponses, ou en forme de cathéchisme. Il ne contient rien d'original ou de purement théorique. C'est un exposé simple de la méthode la plus sûre et la plus généralement approuvée de gérer les opérations d'une ferme petite ou grande, de conduire " la petite et la grande culture."

" Les Veillées Canadiennes, Traité élémentaire d'Agriculture, approuvé par la Société d'Agriculture du Bas-Canada et par le Surintendant de l'Instruction Publique. — Par Frs. M. F. Ossaye. — Québec, des presses d'A. Côté et Cie."

C'est un ouvrage de la même nature que précédent, mais qui entre dans de plus grands détails. Il est en forme de conversation ou de dialogue, et la partie didactique est soutenue par un cultivateur Écossais.

C'est un traité plein et complet sur l'agriculture populaire.

ÉLÉMENTS DE L'ART AGRICOLE.

CHAPITRE XVII.

Considérations antérieures à la Culture.

QUESTION.—Lorsque le sol d'une terre est bien préparé quelle culture conseillez-vous ?

RÉPONSE.—Lorsqu'une terre est bien préparée, un cultivateur doit, avant de s'adonner à la culture, considérer sa position locale ; sa force en main-d'œuvre ; le climat de sa localité ; le marché où il faut aller vendre les produits, etc.

Q. Que doit considérer un cultivateur sur sa position locale ?

R. Un cultivateur, avant de cultiver, doit considérer la nature de son sol ; il se ruinerait s'il voulait assécher parfaitement un sol d'alluvion en une année ; mieux vaut le laisser affermir graduellement en recueillant annuellement le foin qu'il donne. Si l'on voulait en une année rendre un sol sableux aussi solide qu'un sol calcaire, on diminuerait sa fortune sans pourtant réussir.

Q. Que doit considérer un cultivateur sur sa force en main-d'œuvre ?

R. Un cultivateur doit considérer que les " *saisons mortes*" ne doivent plus exister ; que le travail des champs doit être divisé de manière à en avoir toujours et pourtant n'en être jamais surchargé. Telle culture peut convenir à un homme riche et ne pas convenir à un pauvre. Telle amélioration peut convenir à un agriculteur qui a trois ou quatre gérçons dans la force de l'âge à son service, et ne pas convenir à un autre dont les enfants sont en bas âge. On remarque aussi que le prix de la main-d'œuvre augmente annuellement, ce qui est concevable dans un pays où il est aisé de devenir propriétaire. On ne peut que louer un jeune homme courageux, préférant défricher un sol dont il sera le maître, à demeurer dans une condition moins malheureuse en apparence, mais dont les suites sont toujours misérables. Honneur donc au jeune homme qui se fait un toit pour abriter ses cheveux blancs.

Q. Quelles considérations faut-il faire sur le climat ?

R. On doit considérer que chaque année a ses changemens. Le blé qui était le premier grain semé, il y a quelques années, ne se sème pas si tôt aujourd'hui. Chaque année apporte des améliorations, des découvertes et des malheurs. Il faut considérer les améliorations pour en jouir, les découvertes pour user du bien-être quelles procurent, les malheurs pour les neutraliser autant que possible. Deux exemples bien frappants sont devant nos yeux : on sème le blé tard pour éviter aux épis le temps de la ponte de la mouche hessoise ; on sème les patates à bonne heure pour éviter la pourriture qui survient vers le mois d'Août. On ne peut éviter tous les malheurs. Les fléaux sont dans la main de Dieu ; mais il est un bon père, la prière l'apaise lorsque sa justice châtie des pécheurs. Alors dans sa bonté il suggère à un homme une pensée salutaire, laquelle a l'effet de détourner ou de neutraliser le fléau. Cette pensée émanée de Dieu ne doit pas être méprisée ; il faut la mettre en pratique. Ce n'est pas qu'il faille donner à tous les vents de changemens. Il faut laisser faire les épreuves aux fermes-modèles, aux gens riches qui doivent être les premiers à faire les améliorations, comme ils sont les premiers dans les affaires. Lorsqu'un travail est reconnu bon, on doit le faire sur son sol, sans s'attacher à la routine, qui est un très mauvais guide en agriculture.

Q. Que faut-il considérer en égard au marché où il faut aller vendre les produits ?

R. Il faut considérer que la culture n'est pas la même auprès et au loin des villes. Tel jardinier vit dans l'aisance en cultivant quelques arpents de terre près d'une ville ; le même homme sur la même terre vivrait dans la pauvreté à dix lieues plus loin. Il faut aussi considérer les frais de transport. La rivière Chambly est à plusieurs lieues de Montréal ; cependant au moyen du chemin

à lisses, elle n'est qu'à une heure de Montréal. Il faut donc co-ordonner la culture à la position de la localité.

Q. Que doit penser un agriculteur lorsqu'il trouve, soit sur les journaux ou ailleurs, des réflexions qu'il ne pourrait mettre en pratique sur son sol sans être en perte ?

R. Il doit penser que ces réflexions peuvent convenir à une localité autre que la sienne. L'agriculteur doit comprendre qu'un article écrit pour le climat de France est assez souvent impraticable en Canada. Un article peut être bien bon à Marseille et bien mauvais à Québec dans sa mise en pratique. Pour cela il ne faut pas conclure que ce que l'on trouve écrit est mauvais, mais qu'il ne convient pas à certaine localité.

CHAPITRE XVIII.

De l'Assolement.

Q. Qu'entendez-vous par assolement terre ?

R. Assoler une terre, c'est lui faire produire plusieurs récoltes successives, les unes après les autres, dans un ordre qui n'appauvrisse pas la terre. Comme par exemple : des patates, du blé, du foin, de l'herbe, des pois, de l'avoine, etc.

Q. Est-il avantageux d'assolement le sol à cultiver ?

R. Il est si avantageux d'assolement le sol, que si cette méthode avait été introduite en Canada, il y a un siècle, on ne se serait pas aperçu de l'épuisement graduel du sol, et par suite de la diminution des récoltes.

Q. Sur quoi vous appuyez-vous pour dire cela ?

R. On s'appuie sur ce qu'il est aisé de comprendre que le suc dont une plante a besoin pour se nourrir et bien croître s'épuise dans un sol, si on lui donne toujours le même produit à produire, sans lui donner d'engrais.

Q. Quels moyens prendriez-vous pour introduire un bon assolement sur une ferme canadienne ?

R. Le meilleur moyen est de diviser le sol à cultiver en six champs égaux. Les terres ont généralement trois arpents de front sur trente de longueur, ce qui donne quatrevingt-dix arpents de culture en superficie. Une terre de cette grandeur donnera six champs de cinq arpents de longueur sur trois de largeur ou quinze arpents en superficie.

Q. Il faudrait une grande longueur de clôture pour exécuter cette division ?

R. Il ne faudrait pas plus de clôture pour exécuter cette division qu'il y en a aujourd'hui. Comptons : Chaque cultivateur fait la moitié de ses clôtures de ligne, ce qui donne trente arpents ; puis il fait seul une clôture au milieu de sa terre, ce qui donne soixante arpents de clôture. Or si l'on partage la clôture du milieu en cinq clôtures de front on aura quinze arpents au lieu de trente. Au lieu de soixante arpents de clôture on n'en aura que quarante-cinq.

Q. Comment mener les animaux paître à l'herbe avec cette méthode ?

R. Deux cultivateurs voisins qui cultiveraient d'après cette méthode pourraient mettre les deux clôtures du milieu à quelques pieds de la ligne actuelle ; ils auraient une allée commune d'un bout à l'autre de leurs terres, puis les quinze arpents de clôture de ligne formeraient les cinq clôtures de front, la clôture des chemins ne serait pas changée, et la clôture n'augmenterait pas.

Q. Le sol d'une ferme ainsi partagé en six clos comment faut-il le cultiver ?

R. Le sol ainsi partagé en six clos, on fera dans le premier une culture piochée, afin de nettoyer le champ, le fumer et ameublir la terre ; deux clos seront semés en grains, un clos poussera du foin, les deux derniers serviront de pâturage.

Q. Les clôtures de front, celle entre les parcelles, celles entre les clos ensemençés ne deviendront-elles pas inutiles ?

R. Les clôtures entre les champs cultivés ne sont pas très utiles au temps de la croissance ; elles le deviennent cependant à l'automne ; mais celle entre les parcelles est très utile, car il n'est pas bon de donner tout le parc en pâturage à la fois.

Q. Pourquoi ce mode n'est-il pas bon ?

R. Ce mode n'est pas bon parce qu'en donnant tout le parc en pâturage aux animaux, il est trop foulé aux pieds de ces derniers ; l'herbe toujours pincée pousse moins promptement. En donnant la moitié du parc, les animaux y trouvent leur vie ; un mois après on donne le second parc qui est presque une prairie ; en alternant ainsi tous les mois, ou tous les quinze jours, les animaux sont nourris très richement ; ils demeurent toujours bien gras et donnent une grande richesse au propriétaire.

Q. Quelles seraient les dimensions de chaque champ ?

R. Chaque champ aurait un peu moins de quinze arpents, car il faudrait prendre sur tous les champs le terrain nécessaire aux bâtiments de la ferme qui eux doivent demeurer au même lieu.

Q. Ne vous semble-t-il pas que quinze arpents de terre cultivée à la pioche est un travail presque impossible à exécuter ?

R. Impossible de cultiver quinze arpents de terre à la pioche est un mot trop fort ; ce travail serait long ; mais nous sommes accoutumés à n'avoir rien sans peine.

Q. La possibilité du travail admise, le revenu de quinze arpents cultivés en produits légumineux donnerait un volume dont un cultivateur ne saurait que faire ?

R. Il est vrai que dans bien des cas, le volume des produits légumineux serait un embarras pour un cultivateur qui n'aurait pas les caves nécessaires pour les abriter contre la rigueur de l'hiver.

Q. Vous avouez donc qu'on ne saurait cultiver quinze arpents de terre en culture piochée ?

R. Nous sommes loin d'avouer que la

culture piochée des quinze arpents ne doit pas avoir lieu à son tour ; au contraire nous y tenons fortement ; il est aussi facile de faire un caveau qu'une grange quand on en reconnaît l'utilité.

CHAPITRE XIX.

Des Produits de la Culture Piochée et des Caveaux.

Q. Quel est le volume du revenu (terme moyen) d'un arpent de terre cultivée en produits légumineux ?

R. Le volume du revenu d'un arpent de terre cultivée en produits légumineux est, terme moyen, de quatre cents minots.

Q. Donnez le revenu moyen de quinze arpents de cette culture ?

R. Le revenu moyen de quinze arpents de cette culture est de six mille minots.

Q. Quelles seraient les dimensions d'un caveau capable de contenir ce volume ?

R. Les dimensions d'un caveau capable de contenir ce volume seraient : longueur, soixante pieds ; largeur, onze pieds ; hauteur, dix pieds.

Q. Ce caveau est presque une caverne ?

R. Plusieurs cultivateurs ont des maisons ayant quarante pieds de longueur sur trente de largeur ; en donnant six pieds de profondeur à la cave, elle contiendrait sept mille deux cents pieds cubes.

Q. Ne faut-il pas des passages pour circuler dans une cave ?

R. Nous admettons qu'il faut des passages pour circuler dans une cave comme vous admettez que nous n'avons pas dit qu'il faille enlever six mille minots de produits.

Q. Cela est vrai, mais la raison conduit à ce calcul ?

R. Si vous voulez permettre de parler des différents revenus provenant de la culture des plantes d'un sol pioché, peut-être serons nous d'accord.

Q. Essayons. Combien comptez-vous de plantes dont la culture est faite à la pioche ?

R. On compte sept plantes dont la culture se fait à la pioche : le blé-d'inde, les fèves, les carottes, les betteraves, les navets, les panais et les patates.

Q. Comment voulez-vous partager les quinze arpents de terre dont la culture est dite piochée.

R. Les quinze arpents de terre dont la culture est dite piochée doivent être partagés en sept champs inégaux, suivant la valeur des produits, ou la nature du sol.

Q. Etablissez votre division des quinze arpents dans les cas ordinaires ?

R. La division des quinze arpents sera faite comme il suit : Blé-d'inde, cinq arpents ; fèves, deux arpents ; betteraves, deux arpents et demi ; carottes, deux arpents et demi ; navets, un arpent ; panais, un arpent ; patates, un arpent ; en tout quinze arpents.

Q. Par cette division vous retranchez des produits de la cave, le produit du blé-d'inde et celui des fèves ; néanmoins on aura encore le produit de la culture de huit

arpents de terre, qui donne trois mille deux cents minots de produits de cave ?

R. Des 3 mille 2 cents minots de produits de cave, on peut retrancher quatre cents minots de panais qui peuvent hiverner dans la terre, vu qu'ils ne souffrent point de la gelée ; ils seront d'un grand secours au printemps, lorsque les autres légumes seront mangés. Il ne reste plus que deux mille huit cents minots de produits de cave, qui se placeront aisément dans une cave de sept mille deux cents pieds cubes.

Q. Etablisons des passages pour prouver qu'on ne serait pas à l'étroit ?

R. Il doit y avoir deux passages dans la cave. Ils doivent se croiser au milieu. On aura par cette division quatre carrés pour les quatre produits à enlever. Cinq pieds de largeur sur six de hauteur donnent trente pieds de surface. Additionnant la longueur des passages, on a soixante-cinq pieds, qui multipliés par trente, donne mille neuf cent cinquante pieds cubes pour les passages. Le cube de deux mille huit cents minots est égal à trois mille quatre-vingts pieds cubes ; en ajoutant ces deux nombres l'un à l'autre on a cinq mille trente pieds cubes. Soustrayant ce nombre de sept mille deux cents pieds cubes contenus dans la cave, on a un reste de onze cents soixante-dix pieds cubes pour l'air.

Q. Vos chiffres prouvent vos données ; mais remarquez que bien peu de cultivateurs ont d'aussi belles caves que celle dont vous avez parlé !

R. Si un cultivateur n'a pas une bonne cave il lui faut un caveau.

CHAPITRE XX.

De la Construction d'un Caveau.

Q. Comment faut-il construire un caveau ?

R. Un caveau doit être construit de manière que l'eau n'y puisse arriver ; il doit être capable d'empêcher la gelée de s'y introduire ; il lui faut de la solidité. Il ne faut donc pas le construire avec parcimonie, car il lui faut aussi la commodité.

Q. Quelles dimensions peut-on donner à un caveau ?

R. Les dimensions d'un caveau dépendent du plus ou moins de légumes qu'on veut récolter.

Q. Etablissez des proportions pour un bon caveau de ferme ?

R. Un bon caveau de ferme doit avoir environ douze pieds de large à l'intérieur sur une longueur de vingt-cinq pieds avec sept pieds de hauteur contenant deux mille cent pieds cubes.

Q. Divisez-le intérieurement ?

R. Dans la division intérieure il faut remarquer que les légumes qui touchent les parois du caveau peuvent geler, tandis que ceux avoisinants ne gèlent pas. Pour éviter à cette perte, il faut faire une allée autour du caveau au lieu de la faire au milieu. Deux pieds de largeur suffisent ; il reste pour

placer les légumes un espace de huit pieds de largeur sur la longueur du caveau.

Q. Dans quel ordre y placerez-vous les légumes ?

R. On placera au fond du caveau les légumes que l'on veut garder jusqu'au printemps, au milieu ceux que l'on veut garder jusqu'à l'hiver et près de la porte ceux que l'on veut user dès l'automne.

Q. Est-il important de placer une ouverture vers le milieu de la voûte du caveau ?

R. Il est important de placer une ouverture vers le milieu de la voûte du caveau afin d'assécher l'humidité qui engendre la pourriture des produits légumineux.

Q. Préférez-vous un caveau fait sous terre ou sur terre ?

R. Un caveau sous terre est moins dispendieux ; mais pour le faire il faut habiter un lieu assez élevé pour ne pas craindre que l'eau y vienne ; ce n'est que près des rivières ou des ruisseaux à côtes escarpées qu'on peut le construire. L'excavation étant faite, on construit intérieurement une charpente en bois de cèdre, ou un mur en brique ou en pierre, afin d'éviter l'humidité des côtés, puis on recouvre le tout d'un toit s'élevant au-dessus du sol.

Q. Pensez-vous qu'une couverture seule suffira pour empêcher les légumes de geler dans le caveau ?

R. Une couverture seule ne pourra empêcher les légumes de geler. On doit couvrir d'abord avec des morceaux de cèdre, n'oubliant pas de laisser un soupirail pour l'air. On couvrira le cèdre de quinze pouces de terre. Le soupirail demeurera ouvert jusqu'au temps du froid, alors on le remplira de grosse étoupe, mettant par-dessus de la planche pour empêcher l'eau de filtrer dans le caveau.

Q. La terre ne s'éboulera-t-elle pas de ce toit ?

R. La terre ne s'éboulera pas du toit si l'ouvrage est bien fait, c'est-à-dire, si l'on commence à élever le sol à huit ou dix pieds du bas du toit, ayant soin de couvrir la terre de gazon.

Q. Comment faut-il déposer les légumes dans un caveau ?

R. On ne dépose les légumes dans un caveau que lorsqu'ils sont bien secs, ayant soin de répandre de la paille sur le sol, s'il n'y a pas de plancher, empêchant par ce moyen l'humidité qui gâte les légumes.

J. E. LABONTE, *Instituteur.*

Longueuil, Juillet, 1853.

(A continuer.)

Nous sommes souvent en peine de savoir comment nous y prendre pour mettre nos explications des phénomènes scientifiques à la portée de nos lecteurs. Vu le très grand nombre d'individus qui reçoivent notre journal, nous ne pouvons pas présumer que le langage même ordinaire de la chimie et de la minéralogie puisse être compris facile-

ment par ceux qui n'ont pas un accès habituel aux bibliothèques et aux institutions publiques. Si donc quelques-uns de nos amis pensent que nous expliquons les choses dans un langage très simple, qui devrait être, et qui sera bientôt, comme nous nous en flattons, connu généralement, ils doivent nous excuser, par la raison que nous n'écrivons pas pour ceux qui les connaissent.

Rien ne nous serait plus aisé que de transcrire quelques-uns des articles scientifiques sans nombre, écrits en termes abstrus dans les journaux d'Angleterre et d'Amérique, ainsi que dans ceux des Français qui sont comme les Allemands, au premier rang pour la chimie organique. Notre but est de ne dire rien que nos lecteurs ne puissent comprendre.

Nous trouvons dans le dernier *Magazine* de Blackwood un article qui nous a semblé excellent et dont nous donnons une partie ci-dessous. Il ne s'y trouve rien de nouveau ; mais c'est une exposition vraie et complète, un résumé des doctrines de Liebig, élaborées depuis par tant de savants illustres. Il tend directement au but pour lequel nous écrivons, à montrer à ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'étudier la science sérieusement, quelle est la nature réelle de l'action compliquée qui crée la structure de l'homme, des animaux inférieurs et des végétaux, et qui, expliquant la vraie théorie de la nutrition, est d'un prix inestimable pour le cultivateur, comme le guidant dans l'entretien de son troupeau, et, ce qui revient au même, dans la manière de fournir de la nourriture aux plantes et de l'engrais au sol.

CIRCULATION DE LA MATIÈRE.

Que la même portion de matière *misse*, dans les opérations de la nature, être appliquée à différents usages successifs, vivants ou morts, c'est ce qui est connu généralement depuis un très long temps. Les philosophes de presque tous les siècles ont médité sur les changements de la matière, et les poètes ont trouvé carrière à leur imagination dans ce qui était à la fois intéressant et indéfini. Ce n'est pourtant que des résultats des recherches scientifiques modernes qu'on a obtenu des idées claires et positives, quant à la nature, à la nécessité et à la connexion de ces changements. Nous savons maintenant, non-seulement que la matière change, mais encore qu'elle circule constamment. Il a été démontré que les métamorphoses qu'elle subit sont nécessaires ; qu'elles ont lieu dans un ordre fixe et pré-déterminé, et qu'elles se renouvellent constamment dans une succession sans fin de révolutions.

Cette simple vérité a formé la substance

de tout ce que les anciens connaissaient, et de tout ce que les modernes pouvaient dire, jusqu'à dernièrement, concernant le sort et les changements du corps animal, après que l'esprit vivificateur l'avait eu laissé. Mais cette branche des connaissances naturelles a été si merveilleusement éclairée par les recherches de la présente génération et de celles qui l'ont précédée, qu'on peut suivre maintenant la même particule de matière à travers une longue série de changements successifs. Nous la voyons aujourd'hui vivant dans la plante ; nous la verrons demain se mouvant dans l'animal ; ensuite flottant dans l'air rare, ou nageant dans le courant l'impide, puis reposant pour un temps dans le sol inerte, attendant le moment de recommencer une nouvelle carrière. Il peut être intéressant pour nos lecteurs d'apprendre par un exposé simple, comment la partie matérielle des êtres vivants peut être suivie ou reconnue, quelle est la nature des changements successifs qu'elle subit, par quelles agences ces métamorphoses sont produites, et pour quelles fins.

Nous commencerons par ce qu'il y a de plus simple, pour en venir ensuite à quelque chose de plus compliqué.

Premièrement. La forme la plus simple de la circulation de la matière est celle que présente la vapeur aqueuse contenue dans l'atmosphère. De cette vapeur sont condensées les rosées et les pluies qui rafraîchissent la plante brûlée et fertilisent la terre. On ne peut calculer l'épaisseur de la rosée qui tombe goutte à goutte dans les soirées d'été, et disparaît à la pointe du jour, pompée en partie par la feuille et le sol, et en partie dissipée par les premiers rayons du soleil ; mais la pluie qui tombe dans nos îles est, en moyenne, d'environ trente pouces de profondeur, et dans l'Europe Occidentale généralement, elle est rarement de moins de vingt pouces ; tandis que dans l'Inde, et même sur nos montagnes de Cumberland, une chute de deux cents pouces par année n'est pas une chose extraordinaire. Et cependant, si toute la vapeur aqueuse contenue dans l'air venait à tomber d'un coup en forme de pluie, elle ne couvrirait pas la surface entière de la terre à la profondeur de plus de cinq pouces, d'après l'estimation du Dr. Prout. Pour remplacer ce qui tombe, il doit donc y avoir une re-circulation constante de vapeur aqueuse dans l'air.

La rosée et la pluie qui tombent pénètrent en partie dans le sol de nos champs cultivés, et sont de là pompées par la racines des plantes croissantes. Mais ces plantes étendent leurs feuilles vertes dans l'air, et de leurs pores sans nombre exhalent de nouveau et continuellement cette eau, à l'état de vapeur invisible. On calcule que, dans notre île, de la surface feuillue d'un seul acre de terre en récoltes, il s'exhale, par année, de trois à cinq millions de livres d'eau à l'état de vapeur, tandis qu'en moyenne, il n'y tombe pas plus de deux millions et

de demi de livres d'eau en pluie. Que le surplus ainsi évaporé vienne de rosées ou de sources, il est clair que cette évaporation provenant des feuilles des plantes est une des formes que prend la circulation naturelle de l'eau.

Et puis, les animaux prennent dans leurs estomacs une même portion de la même eau, et comme fonction nécessaire de la vie, la renvoient continuellement de leurs poumons et de leurs peaux exhalantes dans l'air. Près de deux livres par jour sont ainsi exhalées dans l'air par un homme fait. C'est là une autre forme de circulation aqueuse. Les pluies et les rosées descendent sur la terre, et là entrent dans les racines des plantes ou dans les estomacs des animaux, et sont de suite, au moyen des feuilles des unes et des estomacs et de la peau des autres, rendues à l'air, sous la forme de vapeur invisible.

Mais, outre ces formes physiologiques de la circulation, qui sont dues aux fonctions de la vie, l'eau circule encore plus abondamment entre la terre et l'air, par l'agence de causes purement physiques. De la surface d'une mer brillante, dans les régions équatoriales, s'élèvent continuellement des courans de vapeur avec les courans d'air ascendants, et ils voyagent avec eux au nord et au sud, jusqu'à ce que des climats plus froids les précipitent en rosée, en pluie ou en neige. Retournant aux mers arctiques ou tempérées en divers courans, ils sont reportés vers l'équateur par ces grands fleuves marins qui traversent mystérieusement les océans, et sont prêts à s'élever de nouveau, à leur tour, pour répéter la même révolution. Combien de fois, depuis que le temps a commencé, les eaux qui couvrent la terre entière ne peuvent-elles pas avoir traversé ainsi la terre et la mer, prenant part aux mouvemens sans fin de la nature inanimée.

Secondement. Une seconde forme, et une forme plus spéciale de la circulation de la matière, qui se rattache plus exclusivement aux nécessités et aux fonctions de la vie, se présente dans l'histoire de l'acide carbonique de l'atmosphère. Ce gaz est connu de tout le monde comme cet air pétillant, qui, s'élevant en bulbes innombrables, donne de la vie au pot à la crème, au champagne mousseux, et à l'eau de soude plus inoffensive. Il n'existe dans l'atmosphère qu'une très minime proportion de ce gaz, mais sa présence est essentielle à la constitution de notre air, et est nécessaire à l'existence de la vie végétale. Au niveau de la mer, et à des hauteurs modérées, cette proportion est d'environ un gallon dans deux mille cinq cents d'air. En montant à la hauteur de huit à dix mille pieds, la quantité devient double. Toute existence végétale dépend, comme nous venons de le dire, de cette très petite proportion.

* Lectures on Agricultural Chemistry and Geology, par le professeur Johnston, 2ème édition, page 262.

Cette dépendance paraît d'autant plus remarquable que nos idées de la quantité absolue de cette substance que contient l'air entier deviennent plus précises. Le poids total de l'acide carbonique de l'atmosphère qui pèse sur un pouce carré de la surface de la terre est de moins de soixante-dix grains, et le carbone qu'il contient pèse moins de vingt grains; et l'on a calculé que si toute la surface de la terre desséchée et sous culture, des récoltes telles que celles que nous produisons ordinairement extrairaient et fixeraient la totalité de ce carbone, sous la forme de matière végétale, dans le court espace de quatorze ans; * mais il n'en est pas ainsi, parce que l'acide carbonique est constamment rendu à l'air, principalement en conséquence de la circulation répétée de la même quantité de matière.

Les arbres de la forêt laissent tomber leurs feuilles tous les ans, et par l'influence du temps, ces feuilles pourrissent et disparaissent, rendant à l'atmosphère, sous la forme d'acide carbonique, une portion du même carbone que les feuilles vivantes en avaient extraite précédemment, durant le temps de la croissance. L'herbage qui mûrit de bonne heure, et toute plante qui se fane naturellement sur la plaine ou sur la colline, l'herbe de la prairie qui brûle et le bois des forêts enflammées, avec tout ce que l'homme consomme pour chauffage et autres usages, enfin, chaque forme de matière végétale, retournent plus ou moins promptement à l'état d'acide carbonique, et disparaît dans l'air invisible. Ainsi, ce qui est enlevé annuellement par les plantes vivantes est rendu jusque-là par celles qui périssent naturellement, ou qui sont détruites par l'intervention de l'homme.

Mais l'homme lui-même, et d'autres animaux aident à la même conversion. Ils consomment des alimens végétaux avec le même résultat que lorsqu'ils périssent par décomposition actuelle, ou sont détruits par l'agence du feu. Ils sont portés dans l'estomac dans la forme dans laquelle la plante les fournit, et ils sont expirés des poumons et de la peau sous la forme d'acide carbonique et d'eau. On peut néanmoins suivre cette opération de plus près, et il sera à la fois intéressant et instructif de le faire.

La feuille de la plante vivante pompe de l'air l'acide carbonique, et expire ou renvoie au dehors l'oxygène contenu dans ce gaz; elle ne retient que la carbone. Les racines soutirent de l'eau du sol, et avec ce carbone et cette eau la plante forme de l'amidon, du sucre, de la graisse et d'autres substances. L'an mal introduit cet amidon, ce sucre et cette graisse dans son estomac, et inspire ou pompe de l'oxygène de l'atmosphère, au moyen de ses poumons, et avec ces matières il défait les labeurs précédents de la plante vivante, rejetant de ses poumons et par sa peau l'amidon et l'oxygène, sous la forme

* Ce gaz consiste en carbone, ou charbon de bois, et en oxygène, appelé aussi air vital.

d'acide carbonique et de l'eau. Le procédé est représenté clairement dans l'arrangement suivant :

	10293 of 27111
	LA PLOMME COMPTE
De l'acide carbonique par ses feuilles;	102
De l'eau par ses racines;	102
	LA PIANTE PRODUIT
De l'oxygène par ses feuilles;	7
De l'amidon, etc., dans sa substance solide.	
	L'ANIMAL POMPE
De l'amidon et de la graisse dans son estomac;	
De l'oxygène dans ses poumons.	
	L'ANIMAL PRODUIT
De l'acide carbonique et de l'eau, au moyen de sa peau et de ses poumons.	

Le cercle commence par l'acide carbonique et l'eau, et finit par les mêmes substances. La même matière, le même carbone, par exemple, circule sans cesse, tantôt flottant dans l'air invisible, tantôt formant la substance de la plante croissante, tantôt celle de l'animal qui sement, et puis se dissolvant de nouveau et se répandant dans l'air, prêt à recommencer la même révolution sans fin. Elle fait aujourd'hui partie d'un végétal; demain, elle fera partie de la structure d'un corps humain, et dans une semaine, elle pourra avoir passé par une autre plante dans un autre animal. Ce qui est mien cette semaine, sera vôtre la semaine prochaine. Il n'y a pas, à dire le vrai, de propriété privée, dans la matière toujours en mouvement.

Pendant, tout l'acide carbonique soustrait de l'air par l'agence des plantes ne lui est pas rendu immédiatement par la circulation décrite ci-dessus; une route plus grande tourne pour suppléer au défaut.

Il a été montré que lorsque les plantes meurent et se décomposent, sont brûlées en plein air, ou sont mangées par les animaux, le carbone qu'elles contiennent est rendu à l'atmosphère sous la forme d'acide carbonique; mais toutes les plantes produites annuellement sur toute la terre ne se résolvent pas ainsi en substances gazeuses dans un temps donné: dans toutes les parties du monde, quelques portions de matière végétale s'échappent pour un temps à cette destruction totale, et sont ensevelies sous la surface de la terre, pour être préservées dans la forme solide, pendant un espace de temps indéfini. Nous reconnaissons ces formes comparativement indestructibles de la matière végétale dans les marais tourbeux de l'Ecosse et de l'Irlande, qui ont quelquefois de 50 à 100 pieds de profondeur; et dans les forêts sous-marines qui se voient en tant d'endroits, sur nos côtes insulaires. Ce qui est ainsi amassé et graduellement enseveli causerait nécessairement une diminution constante dans la petite quantité d'acide carbonique contenue dans l'air, s'il n'y avait pas de moyen naturel en opération pour suppléer au déficit.

Et ce n'est pas tout encore: au sein des grandes mers, il y a à l'œuvre de petites

insectes, auxquels la nature a imposé, outre la recherche d'alimens et le soin de leur progéniture, le besoin de se livrer perpétuellement à la construction de nouvelles demeures. Pour sa défense, aussi bien que pour son abri, le testacé travaille continuellement, réparant, agrandissant et renouvelant son réduit; mourant enfin, il le laisse comme contribution à l'épaississement du calcaire coquillier. Par des milliers de milles, dans des mers plus méridionales, des insectes encore plus petits érigent des murailles massives de corail, qui, tantôt bordant de longues lignes de côtes, et tantôt entourrant des îles solitaires, mettent au défi les flots les plus irrités; et en mourant ces insectes laissent de génération en génération, dans les couches rocheuses du calcaire à coraux, un mémorial impérissable de leurs inépuisables travaux. Ces roches contiennent, retenus dans une prison perpétuelle en apparence, les deux cinquièmes de leur poids d'acide carbonique. Ce gaz est provenu, soit directement, soit indirectement de l'atmosphère; ainsi la mer doit à jamais pomper l'acide carbonique de l'air. Les travaux des animaux marins, de même que l'enfouissement de la matière végétale, causeraient donc une diminution annuelle de la quantité absolue de ce gaz contenue dans l'atmosphère, s'il n'y avait pas quelque autre opération naturelle pour compenser cette soustraction constante.

Mais la terre elle-même respire pour cette fin: des crevasses et des fissures qui se rencontrent en nombre prodigieux dans l'écorce superficielle de la terre, l'acide carbonique sort en grande quantité et se mêle journellement avec l'air ambiant: il pétille dans les sources de Carlsbad; s'élance comme de vagues souterraines sur le plateau de Paderborn; sonne dans les poches du prince de Massan, étonne les voyageurs imprudens dans la grotte du Chien, intéresse le géologue chimiste dans les cavernes de Pyrmont, et est terrible pour l'homme et la bête dans la fatale "vallée de la mort," la plus merveilleuse des merveilles de Java. Et sans doute, il s'élève encore plus abondamment du fond inconnu des eaux étendues qui occupent une si grande proportion de la surface du globe. Coulant continuellement de ces sources, ou s'élevant dans la mer, l'acide carbonique vient journellement prendre la place de celui qui est retiré journellement pour être enseveli dans la croûte ou enveloppe solide. Si nous connaissions après quel laps de temps la terre expirerait de nouveau ce qui y est ainsi enseveli journellement, nous serions en état d'exprimer en paroles combien de temps cette roue séculaire à motion lente exigera pour faire parfaitement une de ses immenses révolutions.

Ainsi, de même que la vapeur aqueuse de l'atmosphère, son acide carbonique circule aussi continuellement, tandis que celui qui flotte dans l'air fait plusieurs tours durant une génération, passant plusieurs fois de l'atmosphère à la plante, de la plante à l'animal, et

de nouveau de l'animal à l'air, pouvant n'être jamais réellement la propriété de l'un ou de l'autre, et ne s'arrêtant jamais longtems dans la même station, la totalité du carbone créé se meut dans un cercle plus grand entre la terre et l'air. Il s'élève de la terre à l'une des extrémités de la courbe, à l'état de gaz élastique; il s'amuse en passant à prendre pour de courts intervalles plusieurs variétés successives de formes végétales et de formes animales, jusqu'à ce qu'il soit enseveli de nouveau dans la terre, à l'autre extrémité, à l'état de calcaire solide et de plantes fossiles.

(A continuer.)

VENTE IMPORTANTE A KIRKHOUSE.

Une des ventes les plus importantes d'animaux qui se soient faites depuis peu dans le nord de l'Angleterre, a eu lieu mardi dernier, sur la ferme de M. Thompson, de Kirkhouse. M. Thompson est reconnu depuis quelque temps, comme bon juge, en fait de bêtes à cornes et à laine, et son troupeau est admiré depuis longtems, non-seulement à cause de son bon sang, mais encore à cause de son excellente condition. Il a été offert en vente, en la présente occasion, 23 vaches et genisses, 5 taureaux, 10 bouvillons engraisés, et 44 brebis de West-Down, avec leurs agneaux, provenant des troupeaux de William Lewis, éc., de Gromston Farm, Trentham, Staffordshire. Kirkhouse est situé à environ un mille au-dessus de la station de Milton, sur le chemin de fer de Newcastle et Carlisle, d'où une route ferée particulière, reliant les mines de charbon, court directement sur la basse-cour de la ferme. Un engin spécial attendait chaque train pour conduire les passagers à Kirkhouse. Durant quelques semaines avant la vente, le troupeau avait été visité par des particuliers qui se proposaient d'acheter, et le matin du jour de la vente, il y avait dans la basse-cour un rassemblement nombreux et respectable. La plus grande partie de ceux qui se proposaient d'acheter arrivèrent par le train de midi, et après qu'il leur eut été donné assez de temps pour examiner les animaux, la compagnie se rendit sous un grand appentis où une somptueuse collation de viandes froides avait été préparée, et où les acheteurs eurent l'occasion de goûter la chair de la race de Kirkhouse et d'en connaître la qualité; et à la manière dont les différens plats furent vidés par les convives, il était aisé de voir qu'il y aurait une concurrence animée, quand les animaux seraient placés devant eux. La collation prise, la compagnie se remit à examiner les animaux. Les arrangemens admirables et complets de la basse-cour devinrent le sujet général de la conversation. Les bâtimens tous grands et commodes, sont pourvus d'aqueducs, et les étables, etc., sont tenus dans le meilleur ordre et la plus grande propreté. La vente a eu lieu dans une des cours spacieuses attachées à la ferme. Au

centre il fut formé au moyen de cordes un cercle ou cirque, autour duquel les personnes présentes se rangèrent. A l'un des côtés, il avait été érigé une plate-forme pour l'encanteur; et il y avait une ouverture dans l'anneau à chaque extrémité de la plate-forme. Aussitôt qu'un lot avait été vendu, il était conduit par une des ouvertures dans un bâtiment adjacent, tandis qu'en même temps le lot suivant entraît par l'autre ouverture, et était promené en rond, de manière à pouvoir être vu de près par tous ceux qui étaient présents. M. Kirkup, qui agit avec son habileté ordinaire comme crieur d'encan, monta sur la plate-forme vers deux heures. Il dit que les animaux qu'il allait leur soumettre avait en été choisis spécialement pour la laiterie; que ces animaux étaient particulièrement bien adaptés pour le croit, et que par leurs bonnes qualités et leur excellente condition, ils ne le cédaient à aucun autre troupeau du nord de l'Angleterre; qu'à l'égard des moutons de West-Down, il se contenterait d'observer qu'ils se faisaient remarquer principalement par la promptitude avec laquelle ils engraisaient; que quant aux pores, on savait qu'ils pesaient 25lbs. par quartier et les moutons âgés 40 lbs.; que ces derniers étaient excellents pour la propagation, plusieurs des brebis portant deux agneaux, et quelques-unes trois. La vente commença alors. M. Kirkup s'est servi en cette occasion, d'une horloge de sable; système qu'il a introduit dernièrement dans le district. L'enchère a été extrêmement animée, et les lots ont tous réalisés leur pleine valeur. La vente n'a pris qu'une heure et quarante minutes.

Prix. — Vaches et genisses: le prix moyen réalisé pour les vaches a été d'environ vingt guinées: le plus haut prix a été donné pour *Cherry Reel*, née le 26 avril, 1846, engendrée par *Donation* (5927): elle a été achetée par M. Willis, 3½ guinées. *Sarah*, rouane, née en 1850, engendrée par *Allan-a-dele* (7778), a été achetée par M. Marshall, 28 guinées. *Flora Mc Ivor*, rouane, née en 1847, de Chillingham (5859), a été achetée par M. T. Wright, 26 guinées. *Victoria*, par *Elden*, née en janvier, 1845, vécit le 4 avril, 1853, a été achetée par M. Jefferson, de Preston Hlows, 21 guinées. Le prix des genisses d'un an a varié de 9 à 20 guinées. Les taureaux ont été vendus de 15½ à 26 guinées. A ce dernier prix, *Ille Boy*, né en juin 1850, de *Yeoman* (12,220), a été acheté par M. Porter. *Lord Elcho* a été acheté 20 guinées par M. Ballantyne. Les bouvillons gros ont obtenu de 16 à 24½ guinées, chacun, et les brebis de West-Down, de £7 5s. à £9 15s. la paire, avec leurs agneaux. Le revenu total de la vente s'est monté à environ £1000.

TERRES A PRAIRIES ET PACAGES.

La saison nous rappelle la nécessité de dire un mot concernant la terre à herbe si négligée. La plupart des gens qui se donnent

tant de peines pour leur culture, semblent penser que leur herbe est d'une nature différente et qu'elle peut bien être laissée à elle-même; et souvent la terre n'est pas mieux traitée lorsqu'on la met pour la première fois en prairie, ou en pâture. On tire trop souvent de la terre des récoltes de grain, tant qu'elle peut reproduire de la semence, et ensuite on la met en pâturage perpétuel. Si la terre est mise en jachère d'été avant qu'on cesse d'en recueillir des récoltes de grains, on s'en fait un mérite; mais trop souvent on tire de la jachère même une récolte pour protéger la graine, de peur qu'elle ne lève et croisse trop luxueusement.

D'autres prennent plus de soin: ils ne cultivent pas de grain; ils paient un haut prix pour de la graine de foin bien choisie et bien soignée, et peut-être en ensementent-ils leur terre, lorsqu'elle est dans une bonne condition mécanique; mais malgré cela, ils sont souvent frustrés dans leur attente et blâment le grenetier, s'ils trouvent que ses plus fines graines ne produisent pas aussi pleinement ou abondamment qu'ils l'auraient désiré. Le fait est que ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'ils y recueillent quelque chose.

Quelquesfois on cultive de la terre à prairie pour l'améliorer et la remettre de nouveau en pacage; mais le procédé adopté est celui de l'épousinage plutôt que de la fertilisation. On cultive des grains aussi longtemps que le sol peut produire, et puis l'on se fait un mérite de donner une dose de chaux à la terre, lorsqu'on la remet en herbe; et souvent l'herbe vaut moins, après l'amélioration, qu'elle ne valait avant; elle nourrit moins les bestiaux, et les nourrit plus mal qu'elle ne faisait auparavant.

L'ancienne terre à prairie ou pacage de la ferme est rarement traitée convenablement; il faut qu'elle donne sans recevoir en retour. Si elle est fauchée, un peu de paille ou de balles, ou quelques grattures ou rebuts, sont regardés comme quelque chose de valeur comme engrais; sinon, on pense que l'engrais n'est pas nécessaire. Quoiqu'il y ait sur la terre des vaches laitières et d'autres animaux, qui en tirent d'année en année, tout ce qu'elle peut produire, il ne lui est donné aucun engrais de valeur pour compenser cette perte sérieuse. Dans de riches terres alluviales à pâture, l'engrais peut n'être pas nécessaire d'abord; mais partout où des animaux de sorte quelconque broutent toute l'herbe d'un pâturage, la terre doit inévitablement se détériorer.

Pour commencer par le commencement, la terre qu'on veut mettre en prairie ou pâture doit être préparée avec autant de soin que pour toute autre récolte en vert; on peut même dire que la première, comme permanente exige une meilleure préparation que la dernière, qui n'est que temporaire, la préparation étant de plus d'importance que la graine. Il y a toujours dans tous les sols des graines de foin naturel prêtes à germer et à croître, aussitôt que les éléments fertili-

sants ou nutritifs du sol sont prêts pour leur développement. C'est sur ce principe qu'une couche superficielle de chaux de montagne mettra en activité des graines de trèfle blanc, là où l'on n'avait jamais vu croître de trèfle blanc auparavant. C'est ainsi que sur un chaume très riche, dans à peu près toute espèce de sol, on verra croître luxueusement après que la récolte de grain aura été enlevée, les plus belles herbes, sans qu'il y en ait été semé une seule graine. De la même manière, une année amènera une vaste crue de trèfle ordinaire là où il n'en a jamais été semé.

De là vient qu'être riche, avoir une abondance d'acide phosphorique à l'état libre, avoir un approvisionnement complet de matière ammoniacale, sont des choses de plus d'importance qu'une attention particulière à une nuance dans le choix des herbes. Ce n'est qu'une question de temps. Si la terre est riche et fertile, il y aura une crue abondante des plus belles herbes adaptées au sol, et ces herbes auront bientôt extirpé celles qui sont les plus ou moins inconvenables.

Ainsi, pour améliorer un pâturage, il n'est pas toujours nécessaire de l'engraisser. S'il est dur est sec, une bonne dose de terreau, quelques graines nouvelles et une couche de compost à la surface le mettront bien vite en bonne condition. S'il est moussieux, la mousse disparaîtra bientôt devant une bonne culture. C'est une couverture donnée par la nature à une terre trop pauvre pour produire de l'herbe; et sur les murs de pierre, les rochers et les lieux semblables, la mousse se montre simplement pour la même raison, c'est une couverture préparatoire à la production d'une substance plus nourrissante.

Les jones, roseaux et autres plantes dues à la prédominance d'une eau stagnante, doivent être extirpées d'une autre manière, c'est-à-dire au moyen d'un égoût convenable et efficace. Mais on a eu recours, et non sans succès, à un moyen prompt et facile de transférer un pâturage d'un champ à un autre. Un champ, aplani et préparé convenablement, a reçu une couverture de tourbe, ou gazon, coupée de deux pouces à deux pouces et demi d'épaisseur, et mise ainsi dessus à un coût qui n'a pas excédé cinquante chelins par acre, y compris le charroyage: il a été engraisé légèrement et bien roulé, pour que le gazon y prit mieux racine, et il en a résulté une accession rapide d'herbe permanente pour la terre arable. C'est un mode bien préférable à celui de l'innoculation. On aura de l'herbe beaucoup plutôt, et si l'on a soin de répandre de l'engrais à la surface de temps à autre, il deviendra un pâturage aussi permanent, selon toute apparence, que s'il avait été dans cet état depuis des siècles. Effectivement, il aura acquis l'âge de sa surface.

Il n'est pas toujours nécessaire d'employer du fumier d'étable pour une prairie ou pâturage, le guano aura l'effet le plus puissant et le plus prompt sur un pâturage s'il y

est appliqué avant la pluie. Si cet effet n'a pas lieu assez promptement, l'emploi de l'engrais aura causé une perte considérable. Les os produisent un effet étonnant sur les pâturages de Cheshire, dépourvus de leur phosphore par le fromage veindu et transporté hors des fermes; mais la plus grande partie des terres argileuses à foin exigent que les os soient dissous pour pouvoir produire un effet remarquable. La terre légère à herbe, la plus difficile de toute à traiter, et que l'Écossais voudrait toujours voir convertie en terre arable, et ne laisser en pacage que deux ou trois ans, peut être amendée très avantageusement par un compost d'argile et d'os dissous. Si les os des cuisines de la plupart de nos fermiers étaient mis de temps en temps dans des jarres de terre à moitié remplies d'acide sulfurique, et si le liquide était répandu de temps à autre sur des tas d'argile, il se ferait avec des matériaux qui se perdent présentement une grande quantité d'engrais des plus précieux. — *Express de Mark Lane.*

UN BŒUF DONNANT DU LAIT.—M. Jas. Thorn, de Clinton, a un bœuf qui donne du lait assez abondamment. Il a un sac à quatre trayons, chacun desquels donne du lait semblable à celui de la vache. Le sac est partagé en quatre parties, ou sections, mais il n'a pas de pis comme celui de la vache; chaque partie séparée du sac a une cavité qui fournit à son trayon, indépendamment des autres. Lorsqu'il a été traité, il se remplit de nouveau comme le pis de la vache. La personne de qui nous tenons ce fait dit que le bœuf est un bel animal, tous les jours à l'ouvrage sur la ferme de M. T.—*Poughkeepsie American.*

Ce fait n'est pas sans exemple. Il y a les organes femelles et les organes mâles, appelés organes rudimentaires, tels que les mammelons de l'homme, lesquels se développent sous des circonstances particulières.

LA FERME-MODELE DE L'OHIO.

La ferme-modèle de cet État est de la contenance de cent acres, dont soixante-quinze sont bien défrichés, et le tout est clôturé. Il y a un enclos de soixante acres, qui comprend tout ce qu'il y a de terre arable et à prairie de la ferme. Les bâtimens sont tous de pierre, élégants, solides et commodes. La maison n'est pas très grande, mais pourtant assez spacieuse pour l'usage de la famille, et il y a de reste une chambre avec un lit ou deux, pour le cas où un ami ou deux y voudraient passer la nuit. La cuisine et les étables sont fournis d'eau de la même source. On ne met à l'herbe que des cochons et des moutons. Les bêtes à cornes et les chevaux sont tenus constamment dans des étables et des écuries et toujours en bon état. Les vaches sont en tout temps assez grasses pour la boucherie, et les jeunes animaux ont atteint à deux ans le poids ordinaire de bouvillons de quatre ans. Durant

l'été ils sont nourris d'herbe et de végétaux, et vingt acres de prairie suffisent pour entretenir quatre chevaux et dix vaches avec leur progéniture, jusqu'à ce que les jeunes bêtes soient prêtes pour le marché, à l'âge de trois ou quatre ans, et alors elles se vendent, l'une portant l'autre, trente piastres par tête. L'administrateur s'est fait une règle d'en vendre dix chaque année. Pour son troupeau, il cultive environ un acre en racines, betteraves à sucre, betteraves champêtres et navets, qui lui donnent, terme moyen, environ quinze cents minots. Il cultive annuellement cinq acres de blé d'Inde, qui, au moyen d'une culture et d'une rotation judicieuses, lui rapportent environ cinq cents minots de grain. Cinq acres en froment lui donnent annuellement cent cinquante minots, et cinq acres en avoine, trois cents minots.

Il a un verger de huit acres en superficie, dans lequel il y a deux cents pommiers, vingt-cinq poiriers, vingt-cinq pruniers, cent pêchiers et cinquante cerisiers. Il est partagé en quatre compartimens de deux acres chacun. Il en labourre deux chaque année, et y sème des topinambours. C'est-là qu'il tient ces pores. Dans les deux qui ne sont pas labourés, il a du trèfle et autre foin de verger, où les cochons paissent depuis la mi-mai jusqu'au 1er d'août; alors ils sont mis dans l'un des clos à topinambours, et y demeurent en liberté jusqu'à l'hiver. Alors on les fait passer dans l'autre clos à topinambours, où ils sont tenus jusqu'à ce que l'herbe soit assez avancée dans l'un des champs pour les y mettre.

Les moutons paissent principalement dans les bois et dans un petit parc de cinq acres. Il en entretient soixante-quinze, qui lui donnent trois cents livres de laine annuellement.

Comme ce fermier a élevé une nombreuse famille et la bien élevée, ayant fait donner une bonne éducation pratique à tous ses enfans, je me sentis la curiosité de connaître ses affaires, et comme il tient un compte régulier de ses transactions, il lui fut facile de m'informer de son mode d'administration, qui est brièvement comme suit :

PRODUIT DE LA FERME.

10 bêtes à cornes donnant en moyenne, \$30 par tête,.....	\$30
25 pores, à 12 par tête,.....	300
200 minots de blé d'Inde, à 25 cents le minot,.....	50
Produit des moutons,.....	100
do de la haiterie,.....	200
do du verger,.....	300
Autres et plus petites récoltes,.....	100
	<hr/>
	\$1,350
Coût moyen du travail payé par année,.....	300
	<hr/>
	\$1,050

Ainsi, avec cent acres de terre, même dans l'Ohio, cet homme a pu placer à intérêt, \$500 par an, terme moyen, pendant les

vingt dernières années. Qui aurait pu mieux faire sur une ferme de cent acres de terre. Comme raison, il a souffert ainsi que d'autres, de saisons défavorables, dans quelques-unes de ses récoltes, mais son système judicieux de culture, et sa gestion éclairée, le dédommagent ordinairement de toute perte provenant de cette cause.

Sa méthode de faire et conserver soigneusement des engrais fait tout servir à l'amélioration de son sol : mauvaises herbes, cendres, rebuts de grains ou légumineuses, eaux de savon, eaux grasses, tout est préservé soigneusement et employé judicieusement.

L'histoire de cet homme est courte, mais elle est intéressante pour le cultivateur. Il a commencé avec le patrimoine du bon sens, d'une bonne santé et d'habitudes industrielles. Excellent jusque-là. En 1830, il avait \$3,000 en argent : il acheta cette ferme dans l'état de nature, et en donna \$100. Il en dépensa autant pour la défricher, outre son propre travail. Il érigea d'abord une cabane temporaire, dans laquelle il logea sa famille. Il plaça \$1,000 à intérêt annuel permanent, et il employa le reste, avec les premiers profits de sa ferme, à la construction de ses bâtimens, qui furent achevés en 1834.

Dans le choix de ses arbres fruitiers, il a cherché les meilleures variétés, qui lui ont toujours fait donner la préférence sur les marchés; et il en a été de même de ses animaux. Tout ce qu'il fait, il le fait bien. Tout ce qu'il envoie au marché obtient le plus haut prix, parce que ce qu'il y envoie est de la meilleure sorte.

HERBES NATURELLES ET ARTIFICIELLES.

A la dernière assemblée hebdomadaire de la Société Royale d'Agriculture, le professeur Way, chimiste consultant de la Société, a soumis à l'inspection des membres le résultat hebdomadaire suivant, qu'il avait obtenu, durant les trois années dernières, de ses recherches chimiques sur la valeur relative des herbes naturelles et artificielles. Ces résultats ont été donnés en deux tables, dont l'une contenait 20 analyses d'herbes, ou foin, naturelles, et l'autre 13 analyses d'herbes artificielles, et 7 analyses de mauvaises herbes; montrant la proportion d'eau dans la plante nouvelle, et le rapport de chaque herbe, à l'état sec et vert, à la matière albumineuse et adipeuse. Il a donné un exposé détaillé des précieuses investigations entreprises en 1824, aux frais du duc de Bedford, et faites par M. Sinclair, et d'après suggestions, par Sir H. Davy, afin de constater la composition et les qualités des différentes herbes, et la raison pourquoi leur produit est plus considérable dans des cas particuliers. Dans ces expériences, on a supposé que le critérium de la matière nutritive consistait dans la quantité de matière extractive soluble obtenue de poids égaux de différens échantillons d'herbes. Il est néanmoins connu présentement qu'une telle extraction

ne peut donner qu'un indice bien imparfait de la valeur nutritive, la nourriture végétale étant aujourd'hui partagée en deux classes, la classe *nitrogène*, ou azotée, comprenant la matière albumineuse et caséuse, la nourriture légumineuse des pois, etc., et généralement la matière d'un caractère animal, et la classe non azotée, comprenant l'amidon, la gomme, le sucre et la matière adipeuse. Dans la première classe, la substance nutritive est en partie soluble et en partie insoluble, la matière caséuse et légumineuse n'étant soluble que sous certaines circonstances. Dans la seconde classe, les substances nutritives sont généralement solubles. C'est, en égard à ces grandes divisions, bien distinguées l'une de l'autre, que l'investigation qu'il avait entreprise, sous la direction du comité médical de la Société, a été poursuivie. Il offrait les résultats obtenus comme des données sur lesquelles les recherches pourraient être continuées, et non comme des exposés d'une théorie supposée sur l'importante question de la conversion de la nourriture végétale en substance animale, sur laquelle tant de physiologistes et de chimistes distingués ont différé d'opinion, et qui ne pourrait être résolue, à ce qu'il croyait, que par des indications tirées avec précaution de faits incontestables. Il fit allusion à la nature siliceuse des tiges des herbes naturelles, et au caractère opposé de celles des herbes artificielles. Il tâcha aussi de mettre les membres en garde contre une appréciation, ou une conclusion trop hâtive, de la valeur du produit, tirée de son poids ou de son volume, qui, dans plusieurs cas, résultent de la grande proportion d'eau que la plante contient; il leur conseilla de faire plutôt attention au tant par cent de la matière solide séchée obtenue, indication plus sûre d'une telle valeur relative. Il cita des exemples de la déception qui peut provenir de cette manière d'estimer la valeur d'une récolte, et entra dans un exposé détaillé du mode d'après lequel les herbes avaient été recueillies par M. Bravender, et lui avaient été envoyées dans des boîtes de ser-blanc fermées; remettant à donner l'entier éclaircissement de ces détails et de ses vues sur le sujet, dans un essai qu'il préparait pour le prochain numéro du journal de la Société.

STATISTIQUE AGRICOLE DE LA FRANCE.

—Le ministre de l'intérieur a adressé aux membres de la commission statistique cantonale, une circulaire où il leur rappelle l'importance de recueillir des renseignements exacts sur tous les sujets qui se rattachent à l'agriculture et aux manufactures. Il les prie en outre de prendre toutes les peines possibles pour ôter de l'esprit du public, dans leur voisinage, toute idée ou soupçon attribuant au gouvernement le dessein d'augmenter les taxes qui grèvent maintenant l'intérêt agricole, son but étant, au contraire, de soulager cet intérêt, autant qu'il lui est possible de le faire avec sûreté.

ALIMENS CUIITS POUR LE BÉTAIL.

M. Mower, de Bangor, entretient quinze vaches, pour lesquelles il fait bouillir à la vapeur dix boisseaux de navets, tous les deux jours, et y mêle un boisseau de gruau, lorsqu'ils sont encore chauds. Il leur donne ce mélange avec autant de paille qu'elles en peuvent manger, à des heures régulières. Les chevaux, les poulains, les porcs et les animaux à l'engrais, sont tous entretenus avec la même espèce de nourriture. La régularité dans le manger et le boire entretient l'appétit, donne de la force aux facultés digestives et rend l'animal plus tranquille.

Pour ce qui est de donner à boire au bétail, M. Mower dit : "En temps modéré, mes bestiaux sont mis dehors pour une heure ou deux, au milieu du jour, et boivent de l'eau claire d'un ruisseau qui coule à quelques perches de la grange, et en boire le soir et le matin est tout ce qu'ils semblent demander. En temps froid, on les laisse sortir le matin, et on les remet dedans aussitôt, et on leur donne des navets chauds pour leur ôter le frisson.

Contiguë à mon mon engin à vapeur est une citerne de vingt barriques, recevant l'eau du toit, qu'on emploie pour former la vapeur, et ce qui reste pour les bêtes à cornes et les poulains, qui courent libres dans la cave et mangent à un râtelier qui opère merveilleusement.—N. Y. *Agriculturist*.

COMMERCE.

Prix courants en Gros de Montréal.

Compilés Samedi, 30 Juillet, d'après des informations originales.

Blé, le minot, de 4s 9d à 5s.
Orge, do point.
Seigle, do point.
Blé-d'Inde, le minot point.
Sarrasin, do point.
Avoine, do 1s 8d à 1s 10d.
Farine, le quintal, 11s à 11s 6d.
Porc, par 100lbs, 6½d à 5½d.
Beuf, 6½d le meilleur du marché, ferme.
Moutons, \$6 et \$7½.
Agneaux, 12s 6d à 5s.
Veaux, presque point.
Foin, les 100 bottes, \$9 à \$10.
Paille, de \$4 à \$5; en hausse.
Beurre, en tinettes, non inspecté, 7d à 7½d.
Beurre frais, en tinettes, 11d à 12d.

(Rapport pour le Journal de Boston.)

MARCHÉ DE CAMBRIDGE.

27 Juillet.—Au marché 792 bêtes à cornes—environ 700 bœufs gras, 62 autres animaux, consistant en bœufs de travail, bouvillons d'un an et trois ans, vaches et veaux.

Prix.—Bœuf de marché, extra : \$7 50 à \$7 75; première qualité, \$7 25; seconde qualité, \$6 75 à \$7; troisième qualité, \$6 50; commun, \$5 à \$6.

Peaux crues—\$5 75 à \$6, le quintal. Suif, \$7 à \$7 50.

Peaux passées—75c à \$1. Peaux de veau, 11c la livre.

Veaux gras—28½ au masché, et de qualité supérieure; ventes à 5, 8, 10 et 12 piastres. Animaux—Bœufs de travail, \$96, 110, 116, 128 à 142.

Vaches et Veaux—\$28, 31, 36, 41 à 75. D'un an—\$12, 12 50 à 13.

De deux ans—\$38, 41, 44 à 59. De trois ans—\$38, 41, 44 à 59.

Moutons et Agneaux—3665 au marché. Marché plein, et ventes lentes et difficile; qualité excellente. Prix,—extra : \$5, 5 50, 6 à 7. Par lot—\$2 25, 2 50, 2 75, 3 à 4 50. Cochons, point.

Remarques.—Les bons bœufs gras sont rares, et l'approvisionnement ne répondant pas à la demande, il y a une hausse de ½ pour cent sur le bœuf extra et de première qualité. Quelques bœufs illinois gras, destinés pour ce marché, ont été vendus en chemin et conduits à New-York. Quelques-uns de la seconde et troisième qualité, restés de la semaine dernière, seront offerts, cette semaine. Les trains à bestiaux des chemins de fer de Passumpsic et Central de Vermont, attendus hier, ne sont arrivés que ce matin, en conséquence d'une collision sérieuse sur le Passumpsic, avec un train remontant, près de la jonction de la Rivière Blanche, mardi soir.

MARCHÉ DE BRIGITTON.

28 Juillet.—Au marché, 825 bœufs gras, 76 autres bêtes à cornes, 10 paires de bœufs de trait, 59 vaches et veaux, 3500 moutons et agneaux, et 430 cochons.

Bœuf—extra : \$7 50; première qualité, \$7; seconde qualité, \$6 75; troisième, \$6 25; ordinaire, \$5 à 5 50.

Jeunes bêtes—d'un an, \$12 à \$13; de deux ans, \$21, 24 à \$28.

Bœufs de travail, faible débit : \$95, \$100, \$125 à \$136.

Vaches et Veaux—\$26, 28, 30, 34 à 40. Moutons et Agneaux—\$2, 2 50, 3, 3 50 à 4; extra, \$5, 5 50, 6 à 7.

Cochons—8 à 8½c en détail, 9 à 11c. Cochons gras, 9½c.

SEMENCES AGRICOLES.

SEMENCE DE FROMENT D'ANGLETERRE DE PRINTEMPS, importée par les Soussignés. Les Cultivateurs ont priés de venir voir les Echantillons de Froment provenant de la semence ci-dessus, rapportant 31 boisseaux par acre.

—AUSI :—

Blé Prolifique de Spaulding,
Blé Laurent,
Mangel Wurtzel jaune, globe,
do. do. rouge, do.
Betterave Champêtre,
Navet rond blanc,
do. jaune d'Aberdeen,
do. de Suède, à collet vert et pourpre,
Navet et Rabiole,
Carotte blanche de Belgique,
do. longue orangée,
do. rouge,
do. longue d'Altringham, &c., &c.
Et une grande variété de Semences de France et d'Angleterre, auxquelles on appelle l'attention des Cultivateurs qui désirent améliorer leurs récoltes.
WM. LYMAN ET CIE.
Nos. 194 et 196, rue St-Paul.

LIVRES D'ÉCOLES,

Très belles Editions.

SÉRIE NATIONALE.

Le Soussigné vient de faire imprimer avec ses *Nouvelles Fontes Stéréotypes*, de grandes éditions de cette excellente série. Lorsqu'il a introduit ces livres pour la première fois, ils ont obtenu l'approbation et l'appui du Gouverneur Général, des Surintendants de l'Instruction Publique, des Evêques de l'Eglise Romaine, du Synode de l'Eglise d'Ecosse, et du Clergé de toutes les autres dénominations, et depuis lors, les commandes pour ces livres ont été soutenues et croissantes. La série se compose des ouvrages suivants :—

Leçons Générales, pour être exposées dans les Ecoles.
Premier Livre de Leçons.
Second Livre de Leçons.
Suite au Second Livre.
Troisième Livre de Leçons.
Quatrième Livre de Leçons.
Cinquième Livre de Leçons.
Vérité du Christianisme.
L'Alphabet remplacé.
Premier Livre d'Arithmétique et Cléf.
Second Livre d'Arithmétique et Cléf.
Arithmétique de Thomson, édition Anglaise, à bon marché.
Grammaire Anglaise et Cléf.
Tenue des Livres et Cléf.
Traité du Mesurage.
Appendice, ou Supplément au Mesurage, à l'usage des Maîtres.
Eléments de Géométrie.
Introduction à la Géographie et à l'Histoire, avec Cartes, Estampes, etc., nouvelle édition beaucoup améliorée.
Une déduction libérale sera faite au Commerce, aux Marchands de Campagne, et autres faisant de grosses emplettes.

H. RAMSAY.



SERVICE DE PAQUEBOT A VAPEUR OCEANIQUE POUR LA MARINE ROYALE CANADIENNE,

Sous contrat avec le Gouvernement Provincial de Sa Majesté, entre

Montréal, Québec et Liverpool.

CLEOPATRA, H. R. CUMMING, Commandant,
LADY EGLINTON, " "
GENOVA, WALTER PATON, " "

SONT destinés à être expédiés comme ci-dessous, du chantier de Birkenhead, pour Québec et Montréal directement :—

"Lady Eglinton" . . . Jeudi, 16 Juin.
"Cleopatra" Jeudi, 14 Juillet.

Et feront voile de Québec pour Liverpool :—
"Lady Eglinton" . . . Samedi, 16 Juillet.
"Cleopatra" Samedi, 13 Aout.

Le Lady Eglinton est un vaisseau tout neuf, et un des plus vites vaisseaux à vapeur à hélice qu'il y ait à flot.

Un des vaisseaux à vapeur de la ligne laissera Montréal et Québec vers le milieu de chaque mois, durant la saison.

Prix du passage de Québec.

Dans le premier salon . . . \$80
Dans le second do . . . 50
Troisième classe do . . . 20

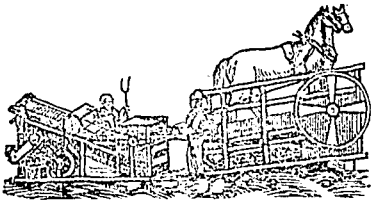
L'honneur du maître d'hôtel (steward) compris. Il y aura des femmes (stewardesses) pour le service des première et seconde chambres.

Pour fret, passage et autres particularités, s'adresser à

DAVID BELLHOUSE,
Agent pour les Contracteurs.

Montréal, Juillet, 1853.

MOODY'S IMPROVED



THRASHING MACHINE
INSTRUMENTS ARATOIRES.

MACHINES à Battre, ou BÂTTEURS, mues par deux Chevaux, BÂTTEURS et SEPARATEURS; Machines à Moissonner, ou MOISSONNEURS, TRANCHEURS, COUPE-RACINES, EGRENEURS de TREFLE, etc.

Le Soussigné, plein de reconnaissance pour la faveur et l'encouragement qu'il a éprouvés, à un haut degré, de la part des Agriculteurs, prend la liberté de les assurer qu'il n'épargne aucune dépense pour faire des AMÉLIORATIONS RÉELLES; et quoiqu'il n'attache pas de Bracard à ses Moulins il n'épargne ni temps ni argent pour l'ore à ses dits MOULINS, ou Machines justement célèbres, de nouvelles et plus grandes améliorations; et il prend aussi la liberté d'appeler l'attention publique sur son fonds toujours considérable de Machines, fabriquées sous sa surveillance personnelle, certain que personne ne peut rivaliser avec lui, pour le liberté ou facilité d'action, la bonne main-d'œuvre et la durée; et il invite ceux qui se proposent d'acheter à venir examiner les Moulins et à en éprouver la puissance, persuadé que la qualité, le prix et les conditions lui donneront la préférence. C'est maintenant l'opinion reconnue de tous que les Moulins ou Machines, de Moody sont LES MEILLEURS DE LA PROVINCE, comme le prouvent les commandes constantes et croissantes qu'il reçoit. Tous ceux qui achètent de lui sont garantis contre tout autre prétendu droit de BREVET ou LETTRES PATENTES. M. Moody a obtenu le premier prix pour ses Machines, à la Grande Foire Provinciale, tenue à Montréal, en 1850, préparatoirement à la Grande Exposition tenue dans Hyde Park, à Londres. Il a aussi obtenu le premier prix à l'Exposition Agricole de Lisriste tenue à Terrebonne, en 1852.

Agens là où l'on peut avoir les Machines ci-dessus :
A Montréal, au Magasin de M. C. P. LADD, coin des Rues Queen et St-Gabriel, et chez M. KEMPLEY, St-André.

Terrebonne, nord de }
Montréal, 30 juil. 1853. }

“ MOISSONNEURS ” ET “ FAUCHEURS. ”

LE BUREAU D'AGRICULTURE pour le Bas-Canada offre DEUX PRIX, l'un de CINQUANTE LIVRES, courant, pour les meilleures ou premières, et de TRENTE LIVRES, courant, pour les secondes MACHINES A MOISSONNER ET A FAUCHER, de quelque pays que ce soit, lesquelles devront être éprouvées près de Montréal, le 2d Mercredi d'Août, 1854. Les particuliers qui désirent concourir pour ces prix doivent en donner avis au Secrétaire du Bureau d'Agriculture, pas plus tard que le 1er de Mai, 1854. Le Bureau se réserve le droit de retenir ces prix, en avvertissant les personnes qui se proposent de concourir, s'il ne se déclare pas un nombre suffisant de concurrents.

Par ordre, WM. EVANS,
Secr.-Trés. du Bureau d'Ag.

Montréal, 1er Juin, 1853.

PLATRE POUR ENGRAIS.
PLATRE DE LA NOUVELLE ECOSSE, d'une qualité Supérieure et moulu récemment, à vendre par

WM. LYMAN ET CIE.,
Moulin à Drogues du Canal Lachine,
Bureau, Nos. 194 et 196, rue St-Paul.

TOURTEAUX DE GRAINE DE LIN MOULUS.

ARTICLE excellent et économique pour la nourriture des bestiaux.
WM. LYMAN ET CIE.

EXPOSITION PROVINCIALE

DEVANT AVOIR LIEU A

MONTRÉAL, les 27, 28, 29 et 30 de SEPTEMBRE, 1853.

AVIS est donné par le présent, que tous les Concurrents pour Prix pour Animaux Vivants, Produits Agricoles et Instruments Aratoires, à l'Exposition Provinciale, seront tenus de faire inscrire ces articles régulièrement par le Soussigné, le, ou avant le 15 de Septembre prochain, en remplissant les formules imprimées, qu'on peut avoir aux Salles du Bureau d'Agriculture, No. 30, Rue Notre Dame, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, auxquels elles seront envoyées pour distribution. Par ordre, WM. EVANS, Secrétaire-Trésorier, Montréal, 1er Août, 1853. du Bureau d'Ag.

GRANDE

EXPOSITION PROVINCIALE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Qui aura lieu

Dans la cite' de Montreal, les 27, 28, 29 et 30 Septembre, 1853.

Sous les auspices du gouvernement provincial et du bureau d'Agriculture du Bas-Canada.

En outre des détails contenus dans la Liste des Prix, le COMITÉ LOCAL prend la liberté d'appeler particulièrement l'attention à l'annonce suivante:—

1. Que les PRIX SONT OUVERTS au CONCOURS du HAUT-CANADA, sans aucune stipulation additionnelle.

2. Que les articles venus des Etats-Unis seront admis pour être EXPOSÉS, mais non pour concourir pour des prix, à l'exception des Animaux Vivants et des Instruments Aratoires, ainsi que prévu à la page 20, Section X, et aussi par les Prix Spéciaux.

3. Que le Site choisi est la Propriété McTavish, du côté supérieur de la Rue Sherbrooke, la position la plus pittoresque et la plus convenable qu'on puisse désirer. Les Abris, ou Cabanes, pour les Animaux, etc., seront couverts, et le Fourrage, etc. (fournis par contrat) seront distribués sous la direction du Comité.

4. Des Prix Discretionnaires seront adjugés pour des articles qui, au jugement des Experts, seront regardés comme en étant dignes, quoique non énumérés dans la Liste des Prix, et le Comité déterminera le montant du prix.

5. Une Liste des Prix revue ou révisée, du prix de 3d., ou avec un Plan Lithographié du Terrain et des Bâtimens, 7d. sera publiée vers le 1r de Septembre, et sera à vendre chez tous les principaux

Libraires de la Province. Les commandes par lettres doivent être acheminées.

6. Les arrangements faits avec les Propriétaires de Bâteaux à Vapeur, les Compagnies de Chemins de Fer et les Hôteliers, seront annoncés aussitôt que possible.

7. C'est l'intention du Comité Local de faire, qu'outre le succès d'intérêt que doivent créer les objets immédiats de l'Exposition dans les professions ou occupations de l'Agriculture et de l'Industrie, le voyage à la ville de Montréal devienne attrayant et agréable aux étrangers et promeneurs, et leur offre quelque chose de supérieur à tout ce qui a été tenté jusqu'ici dans la Province.

N. B. On peut obtenir la présente Liste des Prix, en s'adressant au Bureau du Secrétaire, et en affranchissant, si c'est par lettre.

JOHN LEEMING,
Secrétaire.

Bureau, No. 11, Rue St-François-Xavier.
Montréal, 30 Juillet, 1853.

ADDENDA A LA LISTE DES PRIX.

Les annonces des Prix suivants ont été reçues trop tard pour pouvoir être insérées aux endroits qui leur convenaient:—

WM. WORKMAN, Secr., Président du Comité Local, en outre des Prix Spéciaux, annoncés ailleurs, offre les suivants:—

Pour le meilleur échantillon de Tamis de Fils de Laiton pour Passage des Moulins et des Mines, de Manufacture Canadienne, £2 10 0

Pour les Sas ou Buteurs de Fils de Fer les mieux faits pour l'usage des fermiers, de Manufacture Canadienne, 1 10 0

Pour le meilleur échantillon de Préparations dans l'Art ou la Profession de Dentiste, un Diplôme et. £2 0 0

Les MM. PERRY, de Montréal, ont placé entre les mains du Rédacteur de la Gazette de Montréal (Montreal Gazette), la somme de £25, courant, pour être remise à la personne dont la POMPE A FEU obtiendra le Premier Prix, à la Grande Exposition Provinciale.

L'Institut des Artisans (Mechanics' Institute) de Montréal a intitulé l'intention d'offrir trois Prix d'Exposition, devant consister chacun en un Abonnement à vie de l'Institut, de la valeur de £12 10s., courant. Les articles auxquels il sera adjugé des Prix seront annoncés ensuite dans les gazettes de Montréal et dans le Journal du Cultivateur.

EXPOSITION AGRICOLE.

L'EXPOSITION, ANNUELLE D'AUTOMNE de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de Sherbrooke, aura lieu à COMPTON CENTRE, le MARDI, 4 Octobre prochain. De plus amples particularités ci-après.

CHARLES BROOKS,
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SHEFFORD.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de SHEFFORD offre les Prix suivants, pour l'année prochaine, pourvu que les Fonds de la Société soient suffisants pour cette fin; autrement, il sera fait une déduction proportionnée sur les prix ici offerts:—

EXPOSITION D'AUTOMNE.

Pour Fionns, 2 prix, £2, £1.
Pour Jumens Poulinières, 6 prix, £1 10s, £1 5s, £1. 15s, 10s, 5s.
Pour Poulains de 3 ans, 3 prix, 15s, 10s, 7s 6d.
Pour Poulains de 2 ans, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.
Pour Poulains de 1 an, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s. |

Pour Vaches Laitières, 8 prix, £1 5s, £1 2s 6d, £1, 17s 6d, 15s, 12s, 10s, 5s.

Pour Genisses de 2 ans, 4 prix, £1, 15s, 10s, 5s.

Pour Genisses de 1 an, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour Vœux, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour Taureaux de 2 ans, 4 prix, £1, 5s, £1, 15s, 10s.

Pour Taureaux de 1 an, 4 prix, £1, 15s, 10s, 5s.

Pour paires de Bouffons de travail, 8 prix, £1 10s, £1 5s, £1, 17s 6d, 15s, 12s 6d, 10s, 7s 6d.

Pour paires de Bouffons de 3 ans et domptés, 6 prix, £1 2s 6d, 17s 6d, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour paires de Bouffons de 2 ans, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour paires de Bouffons de 1 an, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour paires de Bouffons gras, 4 prix, £1 5s, £1, 15s, 10s.

Pour paires de Bouffons gras de 3 ans, 4 prix, £1, 15s, 10s, 5s.

Pour Vaches grasses, 3 prix, 15s, 10s, 5s.

Pour Bœliers, les meilleurs pour viande, 3 prix, 15s, 10s, 5s.

Pour Bœliers, les meilleurs pour laine, 3 prix, 15s, 10s, 5s.

Pour 6 Brebis, les meilleures pour viande, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 6 Brebis, les meilleures pour laine, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 6 Moutons, les meilleurs pour viande, 4 prix, 12s 6d, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 6 Agneaux, 5 prix, 10s, 8s 9d, 7s 6d, 6s 3d, 5s.

Pour Verrats, 4 prix, 17s 6d, 15s, 12s 6d, 10s.

Pour Truies de 2 ans et plus, accompagnées de 2 ou 3 gorettes, 3 prix, 15s, 12s 6d, 10s.

Pour Truies âgées de moins de 2 ans, accompagnées de 2 gorettes ou plus, 3 prix, 15s, 12s 6d, 10s.

Les prix pour FERMES, JARDINS et RECOLTES SUR PIED seront adjugés dans CHAQUE TOWNSHIP ou la somme de £7 aura été souscrite et payée, conformément au premier règlement de la Société, et les Juges-experts en examineront l'inspection le premier Lundi d'Août prochain.

Pour Fermes, 3 prix, £2 10s, £2, £1, 10s.

Pour Jardins Potagers, 3 prix, 15s, 10, 5s.

Pour 1 acre de Froment, 4 prix, £1, 15s, 10s, 5s.

Pour 1 acre de Maïs, 4 prix, £1, 15s, 10s, 5s.

Pour 1 acre d'Avoine, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 1 acre de Pois et Avoine, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 1/2 acre de Fèves, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 1/2 acre de Ruta Buga, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 1 huitième d'acre de Carottes, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

EXPOSITION D'HIVER.

Pour 2 minots de Graine de Nil, 4 prix, 10s, 7s 6d, 5s, 2s 6d.

Pour 20lbs. de Beurre, 10 prix, 10s, 9s 6d, 9s, 8s 6d, 8s, 7s 6d, 7s, 6s 3d, 6s, 5s 6d.

Pour 20lbs. de Fromage, 6 prix, 10s, 9s 6d, 9s, 8s 6d, 8s, 7s 6d.

Pour 20lbs. de Sucre d'Erable, 6 prix, 10s, 9s 6d, 9s, 8s 6d, 8s, 7s 6d.

Pour 10 verges de Flanelle unie, 4 prix, 7s 6d, 6s 3d, 5s, 3s 9d.

Pour 10 ds. d'Etoffe du pays, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour 10 ds. de Flanelle Caraotée, (Plaid), 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour Schâles, 3 prix, 10s, 7s 6d, 5s.

Pour Harnois double, à l'usage du cultivateur, 1 prix, 15s.

Pour Harnois simple, à do. do. 4 prix, 7s 6d.

Pour Charrue simple, 1 prix, 15s.

Pour do. double, 1 prix, 10s.

Pour Herse, 1 prix, 10s.

Pour Râteau à Cheval, 1 prix, 10s.

Pour Planteur à Blé-d'Inde, 1 prix, 5s.

Pour Paratte, 1 prix, 5s.

Pour Presse à Fromage, 1 prix, 5s.

REGLEMENS

POUR LES CONCURRENS.

1. Il ne sera loisible à aucun individu de concourir pour un prix quelconque, à moins qu'il ne soit

devenu membre de cette Société par souscription au montant de Cinq Chelins ou plus, et n'ait payé la dite souscription au Trésorier, le ou avant le 1er de Juillet prochain.

2. Ceux qui se proposent de concourir pour des Fermes, Jardins Potagers et Récoltes sur Pied, en doivent donner avis au Secrétaire d'ici au 15 Juillet prochain et lui payer en même temps 1s. 3d., en inscrivant l'une des choses ci-dessus pour concours, ou 2s. 6d. en les inscrivant toutes; et tous autres désirant concourir doivent donner avis de leur intention au Secrétaire avant 10 heures du matin, le jour de l'Exposition.

3. Tous les animaux et autres articles inscrits pour le concours, doivent être à leurs places respectives sur le Terrain de l'Exposition, à 10 heures, comme ci-dessus, et ne doivent pas être ôtés des places par eux occupés avant 4 heures de l'après-midi, à moins que ce ne soit avec la permission d'un membre du Comité de Direction.

4. Les animaux tenus pour le croit seront accompagnés s'il est possible, d'un échantillon de leur progéniture.

5. Tous les animaux inscrits pour concourir devront avoir été élevés dans le Comté, avoir été possédés par le concurrent pendant les trois mois qui auront précédé le temps de l'Exposition; et s'ils n'ont pas été élevés dans le Comté, il faudra que le concurrent les ait possédés et entretenus, comme ci-dessus, pendant six mois, ceux pour propagation exceptés.

6. Nul animal ou autre article ne sera inscrit pour plus d'un prix, à la même Exposition.

7. Nul concurrent n'aura droit à plus d'un prix dans la même classe.

8. Les Taureaux devront être attachés de manière à prévenir tout danger d'accident, mal ou dommage. Les Bœufs ou Bouffons de tout âge devront être exposés sous le joug. Les Vaches devront être attachées à leur place sur le Terrain de l'Exposition, et les Etalons restreints aux limites prescrites par le Comité de Direction, à peine de la perte du droit de concourir.

9. Les articles de Manufacture Domestique et les Instrumens Aratoires devront avoir été faits depuis le 1er de Janvier, 1853, par le concurrent, ou quelque personne employée par lui.

10. Les concurrents pour Graine de Foin et Sucre d'Erable devront faire serment qu'ils ont recueilli l'une ou l'autre en 1853.

11. Les Fermes qui ont obtenu ci-dessus le premier prix seront exclues du concours pour quatre années, à compter du temps où tel prix leur a été adjugé.

12. Les animaux et autres articles ne seront pas admis à concourir dans la même classe, pendant l'espace de quatre années, après avoir obtenu le premier prix, excepté les animaux tenus pour propagation.

13. Les animaux propagateurs qui n'auront pas été tenus dans le Comté une saison avant l'Exposition, devront y être tenus pendant une saison subséquemment à cette Exposition, pour l'avantage du public, à des conditions raisonnables, avant que l'individu qui les aura exposés ait droit de retirer du Trésorier le prix adjugé pour ces animaux.

14. Les concurrents heureux pour les Récoltes sur Pied et les Animaux Gras, devront fournir un état détaillé du traitement et des frais de production et d'entretien.

REGLEMENS

POUR LES JUGES.

1. Les Juges-experts seront, dans tous les cas, assermentés avant d'agir.

2. Ils s'abstiendront, dans tous les cas, d'adjuger des prix, s'ils pensent que l'animal ou l'article n'y a pas droit.

3. En adjugeant des prix pour Taureaux et Vaches, ils devront avoir égard à l'amélioration tant pour ce qui regarde le bon état du troupeau que

pour la laiterie, pour des Bœufs et Bouffons, à l'étroit assortiment aussi bien qu'à la force et à la docilité; pour les Fermes ils devront avoir égard à la manière dont elles sont administrées, à la culture qui leur est donnée, et à leur apparence générale, comme indices de Phabilité et de la diligence des propriétaires, plutôt qu'aux avantages ou aux défauts naturels du sol; et pour les Manufactures Domestiques ils adjugeront les prix aux articles les mieux fabriqués de leur espèce.

Règle Générale.— Nul individu ne tentera de contrôler ou d'influencer les Juges dans l'exécution de leurs devoirs.

N. B. L'EXPOSITION D'AUTOMNE aura lieu à WATERLOO, le second MARDI de SEPTEMBRE prochain; et

L'EXPOSITION D'HIVER, au Village de FROST, le second MARDI de JANVIER prochain, à 10 heures de l'avant-midi.

Par ordre, C. ALLEN, Secrétaire-Trésorier. Shefford, 26 Février, 1853.

COMTE DE TERREBONNE.

PRIX offerts par la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du COMTE DE TERREBONNE, à être adjugés à une EXPOSITION ou MONTRE générale d'ANIMAUX, PRODUCTIONS AGRICOLES, etc., etc., du dit Comté, qui aura lieu au Village de ST-VINCENT de PAULE, le MARDI, 20 de SEPTEMBRE, 1853, à DIX heures du matin.

FERMES BIEN ADMINISTREES DE PAS MOINS DE 60 ARPENS.

Classe 1.—Ouverte aux Canadiens-Français seulement.—5 prix.

Classe 2.—Ouverte aux Canadiens Bretons. 3 prix.

RECOLTES SUR PIED ET EN VERT.

CONCOURS OUVERT A TOUS LES COMPETITEURS.

Classe 2.—5 Prix.

Pour les meilleurs 6 arpens de Blé.

Pour les meilleurs 6 arpens de Blé ensuite.

Pour les meilleurs 4 do do

Pour les meilleurs 4 do do ensuite.

Pour les meilleurs 3 do do

Classe 3.—5 Prix.

Pour les meilleurs 4 arpens d'Orge.

Pour les meilleurs 4 arpens d'Orge ensuite.

Pour les meilleurs 3 do do

Pour les meilleurs 3 do do ensuite.

Pour les meilleurs 2 do do

Classe 4.—5 Prix.

Pour les meilleurs 6 arpens d'Avoine.

Pour les meilleurs 6 arpens d'Avoine ensuite.

Pour les meilleurs 4 do do

Pour les meilleurs 4 do do ensuite.

Pour les meilleurs 3 do do

Classe 5.—5 Prix.

Pour les meilleurs 6 arpens de Pois.

Pour les meilleurs 6 arpens de Pois ensuite.

Pour les meilleurs 4 do do

Pour les meilleurs 4 do do ensuite.

Pour les meilleurs 3 do do

Classe 6.—3 Prix.

Pour les meilleurs 4 arpens de Seigle.

Pour les meilleurs 4 arpens de Seigle ensuite.

Pour les meilleurs 3 do do

Classe 7.—5 Prix.

Pour le meilleur arpent de Foin.

Pour le meilleur arpent de Foin ensuite.

Pour les meilleurs 1/2 do do

Pour les meilleurs 1/2 do do ensuite.

Pour le meilleur 1/2 do do

Classe 8.--3 Prix.

Pour les meilleurs 2 arpens de Maïs (Blé-d'Inde.)
 Pour les meilleurs 2 arpens de Maïs ensuite.
 Pour le meilleur do do

Classe 9.--5 Prix.

Pour les meilleurs 5 arpens de Patates.
 Pour les meilleurs 5 arpens de Patates ensuite.
 Pour les meilleurs 4 do do
 Pour les meilleurs 4 do do ensuite.
 Pour les meilleurs 3 do do

Classe 10.--5 Prix.

Pour les meilleurs 4 arpens de prairie neuve, Mil et Trèfle.
 Pour les meilleurs 4 arpens ensuite do do do
 Pour les meilleurs 3 do do do do
 Pour les meilleurs 3 do ensuite do do do
 Pour les meilleurs 2 do do do do

Classe 11.--3 Prix.

Pour le meilleur arpent de Carottes.
 Pour le meilleur demi-arpent do
 Pour le meilleur 1/2 do do ensuite.

Classe 12.--3 Prix.

Pour le meilleur arpent de Navets.
 Pour le meilleur 1/2 do do
 Pour le meilleur 1/2 do do ensuite.

Classe 13.--3 Prix.

Pour le meilleur arpent de Betteraves Champêtres (Mangel Wurzel.)
 Pour le meilleur 1/2 do do do
 Pour le meilleur 1/2 do ensuite do do

Les personnes qui se proposent de concourir dans les classes ci-dessus nommées sont priés d'en donner avis au Secrétaire, le, ou avant le 29 Juin prochain, autrement, il ne leur sera pas permis de concourir.

ANIMAUX.

CHEVAUX.

Concours ouvert à tous les Compétiteurs.

- Classe 14—Pour des Chevaux Canadiens âgés, 5 prix.
- Classe 15—Pour des Jumens avec leurs Poulains, 5 prix.
- Classe 16—Pour des Chevaux Entiers au-dessous de 4 ans.—5 prix.
- Classe 17—Pour des Chevaux Entiers au-dessous de 3 ans.—3 prix.

BETES À CORNES.

Concours ouvert aux Canadiens-Français seulement.

- Classe 18—Pour Taureaux âgés, 5 prix.
- Classe 19—Pour Taureaux au-dessous de 3 ans, 5 prix.
- Classe 20—Pour Taureaux au-dessous de 2 ans, 5 prix.
- Classe 21—Pour Vaches Laitières, 5 prix.
- Classe 22—Pour Genisses au-dessous de 3 ans, 5 prix.
- Classe 23—Pour Genisses au-dessous de 2 ans, 5 prix.

Ouvert aux Canadiens-Breton, avec liberté aux Canadiens-Français de concourir.

- Classe 24—Pour Taureaux âgés, 5 prix.
- Classe 25—Pour Taureaux au-dessous de 3 ans, 5 prix.
- Classe 26—Pour Taureaux au-dessous de 2 ans, 5 prix.
- Classe 27—Pour Vaches Laitières, 5 prix.
- Classe 28—Pour Genisses au-dessous de 3 ans, 5 prix.
- Classe 29—Pour Genisses au-dessous de 2 ans, 5 prix.

MOUTONS.

Concours ouvert aux Canadiens-Français seulement.

- Classe 30—Pour Béliers âgés, 5 prix.
- Classe 31—Pour Béliers d'un an, 5 prix.
- Classe 32—Pour 3 Brebis âgées, 5 prix.
- Classe 33—Pour 3 Brebis d'un an, 5 prix.

Ouvert aux Canadiens-Bretons, avec liberté aux Canadiens-Français de concourir.

- Classe 34—Pour Béliers âgés, 5 prix.
- Classe 35—Pour Béliers d'un an, 5 prix.
- Classe 36—Pour 3 Brebis âgées, 5 prix.
- Classe 37—Pour 3 Brebis d'un an, 5 prix.

COCHONS.

Concours ouvert à tous les Compétiteurs.

- Classe 38—Pour Verrats âgés, 3 prix.
- Classe 39—Pour Verrats au-dessous de 4 mois, 2 prix.
- Classe 40—Pour Truies, 5 prix.

BEURRE ET FROMAGE.

Concours ouvert aux Canadiens-Français seulement.

- Classe 41—Pour Tinettes de Beurre, ne pesant pas moins de 30lbs, 5 prix.
- Classe 42—Pour trois Fromages, ne pesant pas moins de 12lbs., chacun, 3 prix.

Ouvert aux Canadiens-Bretons, avec liberté aux Canadiens-Français de concourir.

- Classe 43—Pour Tinettes de Beurre, ne pesant pas moins de 30lbs., 5 prix.
- Classe 44—Pour trois Fromages, ne pesant pas moins de 12lbs., chacun, 3 prix.

MANUFACTURES DOMESTIQUES.

Concours ouvert à tous les Compétiteurs.

- Classe 45—Pour pièces d'Etoffe du Pays, faite dans ce Comté, et prête pour usage, pas moins de 12 verges, 5 prix.
- Classe 46—Pour pièces de Flanelle faite dans ce Comté, cette année, pas moins de 12 verges, 5 prix.
- Classe 47—Pour pièces de Toile faite dans ce Comté, cette année, pas moins de 12 verges, 5 prix.
- Classe 48—Pour pièces d'Etoffe Manufacturée, faites dans ce Comté, de pas moins de 12 verges, 3 prix.
- Classe 49—Pour 15 lbs. de Sucre d'Erable fait par le concurrent, cette année, 5 prix.

UNE PARTIE DE LABOUR, avec CHARRUES ANGLAISES, aura lieu sur la terre de M. T. MASON, STE-ROSE, le MARDI, 13 D'OCTOBRE, 1853, à DIX heures de l'avant-midi, et les prix suivants seront adjugés.

LES SILONS DOIVENT ÊTRE DE 8 1/2 POUCES SUR 5 1/2 POUCES.

PREMIERE CLASSE.

Concours ouvert aux Canadiens-Français seulement.

CINQ PRIX.

Tous ceux qui auront obtenu les premiers prix dans cette classe ne pourront plus concourir, si ce n'est dans la classe Anglaise.

SECONDE CLASSE,

Ouverte aux Canadiens-Bretons, avec liberté aux Canadiens-Français de concourir.

CINQ PRIX.

Tous ceux qui auront obtenu le premier prix dans cette classe, deux ans, ne pourront plus concourir.

CLASSE DES JEUNES GENS.

Concours ouvert à tous les Jeunes Hommes âgés de moins de vingt ans.

CINQ PRIX.

Les jeunes gens qui auront obtenu le premier prix dans cette classe n'y pourront plus concourir, mais ils devront entrer dans la classe des Adultes.

N. B. Le Labour fait de la meilleure manière et le plus promptement dans les classes ci-dessus, aura droit aux prix.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

1. Aucun souscripteur ne pourra concourir à moins que sa souscription n'ait été payée avant le 1er de Septembre.
2. Il ne sera accordé de prix à personne, si ce n'est à des agriculteurs pratiques, ou à des particuliers possédant et cultivant des fermes, excepté les propriétaires de chevaux de haras.
3. Personne ne recevra plus d'un prix dans la même classe.
4. Tous les animaux mâles mis au concours devront avoir été tenus dans le Comté six mois au moins avant toute Exposition, et tous Etalons et Taureaux pour lesquels il aura été reçu des prix devront demeurer dans le Comté jusqu'au mois d'Août et durant ce mois, les Béliers jusqu'au 1er de Janvier, et les Verrats jusqu'au 1er de Mars qui suivra la dite Exposition, et chaque concurrent devra donner caution, que dans le cas où l'animal serait rendu pour être mené hors du Comté avant cette époque, il remettra, à demande, à la Société le montant du prix qu'il aura obtenu.
5. Il a été fait des classes séparées pour les Fermes bien administrées, les Bêtes à Cornes, les Moutons, le Beurre, le Fromage et les Concours de Charrues pour les hommes faits. Une des dites classes doit être ouverte aux Canadiens-Français seulement; l'autre doit être ouverte aux Canadiens-Bretons, avec liberté aux Canadiens-Français de concourir dans l'une quelconque des dites classes, avec les Canadiens-Anglais, s'ils le désirent. Les Classes Canadiennes-Anglaises seront distinguées par des écrivains ou étiquettes bleues, et les Classes Canadiennes-Françaises, par des étiquettes blanches.
6. Les Jumens Poulinières doivent être amenées avec leurs Poulains, afin que les Juges-experts soient en état de décider plus correctement du mérite ou de la valeur de l'animal comme Junnet Poulinière: les Juges feront particulièrement attention au Poulain.
7. Nulle Vache n'aura droit à un prix, à moins que les Juges ne soient convaincus qu'elle a vêlé ou qu'elle est pleine, au temps de la Montre: une règle semblable sera aussi observée à l'égard des Truies et des Brebis.
8. Il ne sera pas loisible à ceux qui auront reçu des prix pour des animaux mâles, de refuser aux souscripteurs l'usage des dits animaux, les demandes restreintes à un certain nombre, à des prix qui ne devront pas excéder les suivants, pour la saison: Etalons, 15s.; Taureaux, 2s. 6d.; Béliers, 1s.; Verrats, 1s. 3d.
9. Tous les animaux femelles qui auront obtenu une fois le premier prix ne pourront plus concourir ensuite, à l'exception des Jumens Poulinières.
10. Tous les animaux de la même classe devront être tenus ensemble sur le même terrain, de manière à ce que les Juges puissent décider de leurs valeurs comparatives.

11. Tous les labourers devront concourir avec leurs propres Charrues, Chevaux et Harnois, excepté les fils des souscripteurs ou les garçons de ferme engagés pour pas moins de six mois; la tranche de gazou devra être arrangée par la charrue ou par le pied du labourer, la charrue continuant à avancer, attendu qu'aucune autre aide quelconque ne sera permise; il ne sera pas accordé plus d'une charrue à chacun des souscripteurs.

12. Tous les points contestés seront décidés par la majorité du Comité.

13. La décision d'une majorité des Juges sera finale; ils affixeront l'étiquette du prix sur l'animal ou l'article exposé; et les concurrents heureux devront faire rapport immédiatement au Secrétaire.

14. Tous Chevaux, Bêtes à Cornes, Produits, etc., etc, devront être inscrits au bureau du Secrétaire avant 10 heures du matin, le jour de l'Exposition, s'ils ne sont pas inscrits à cette heure, ils n'auront pas droit de concourir, et il sera adhéré strictement à cette règle.

EDOUARD MASSON, Président.
CHARLES SMALLWOOD, M. D.,
Secrétaire-Trésorier.

St-Martin, 18 Avril, 1852.

EXPOSITION D'ANIMAUX

DU
COMTE DE MONTREAL.

PRIMES offertes par la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de Montréal, à l'EXPOSITION D'ANIMAUX qui aura lieu dans le grand champ (dont le Gén. EVANS a eu l'obligeance de permettre l'usage) sis à l'extrémité des Rues St-Urbain et St-Charles Borromée, se terminant à la Rue Sherbrooke, en cette ville, JEUDI, le 22 SEPTEMBRE, à ONZE heures, A. M.

Juments poulinières,	4 prix	\$ 8 7 6 5
Poulains de 2 ans,	3 do	5 4 3
Pouliches ou Hongres de 2 ans,	3 do	5 4 3
Taureaux, vieux,	3 do	8 6 4
Taureaux de 2 ans,	2 do	6 4
Do de 1 an,	2 do	4 3
Vaches,	4 do	6 5 4 3
Meilleure paire de Génisses, de 2 ans,	3 do	4 3 2
Do do do de 1 an,	3 do	3 2 1
Béliers, vieux,	3 do	6 5 4
Béliers, d'un an,	3 do	4 3 2
Trois meilleures Brebis, vieilles,	3 do	5 4 3
Trois meilleures Brebis, d'un an,	3 do	4 3 2
Verrats, vieux,	3 do	6 4 3
Verrats au-dessous de 6 mois,	2 do	4 3
Truies avec leurs petits ou évidemment pleines,	3 do	5 4 3
Cochons, meilleur couple au-dessous de 6 mois,	2 do	3 2
Meilleurs Fromages, 2 18lbs. chaque, faits cette année,	3 do	5 4 2
Beurre, fait dans le pays en tinette, 40lbs.,	4 do	6 5 4 3
Etoffe du pays faite dans une famille, 15 verges,	3 do	4 3 2
Flanelle, 15 verges,	3 do	3 2 1
Toile du pays, 15 verges,	3 do	3 2 1
Les Canadiens-Français seuls pourront concourir pour les prix suivants:		
Taureaux, vieux,	3 prix	8 6 4
Do de 2 ans,	2 do	6 4
Do de 1 an,	2 do	4 3
Vaches,	4 do	6 5 4 3
Meilleure paire de Génisses de 2 ans,	3 do	4 3 2
Do do do de 1 an,	3 do	3 2 1
Béliers, vieux,	3 do	6 5 4
Do de 1 an,	3 do	4 3 2
Trois meilleures Brebis, vieilles,	3 do	5 4 3
Do do de 1 an,	3 do	4 3 2
Verrats, Vieux,	3 do	6 4 3
Do au-dessous de 6 mois,	2 do	4 3
Truies avec leurs petits ou évidemment pleines,	3 do	5 4 3

ment pleines,	3 do	5 4 3
Cochons, meilleur couple au-dessous de 6 mois,	3 do	3 2 1
Meilleurs Fromages, 2, 18lbs. chaque, faits cette année,	3 do	5 4 3
Beurre, fait dans le pays, en tinette, 40lbs.,	4 do	6 5 4 3
Etoffe du pays, faite dans une famille, 15 verges,	3 do	4 3 2
Flanelle, 15 verges,	3 do	3 2 1
Toile du pays, 15 verges,	3 do	3 2 1

REGLES ET REGLEMENS

Pour servir de guide aux Concurrents de l'Exhibition de la Société d'Agriculture du Comté de Montréal.

1. Aucune personne n'aura droit de recevoir plus d'un prix dans la même classe.
2. Personne, autre qu'un cultivateur, qui sera souscripteur ne sera qualifié à recevoir des prix.
3. Toute personne qui obtiendra un prix pour un animal mâle, ne pourra refuser l'usage de tel animal à un nombre raisonnable d'applicquans, à un taux modéré, savoir: pour Taureaux, Verrats et Béliers, pas au-dessus d'une piastre chaque.
4. Aucune Jument poulinière n'aura droit à un prix, à moins qu'elle ne soit accompagnée de son poulain de cette saison.
5. Aucune Vache n'aura droit à un prix, à moins que les Juges ne soient assurés qu'elle a eu un veau, le ou après le premier jour de janvier dernier, ou à moins qu'elle ne soit évidemment pleine au temps de l'Exposition.
6. Les Juges auront le droit de retenir aucun prix quelconque, s'ils considèrent l'animal défectueux dans son mérite.
7. Les concurrents pour aucun prix, doivent donner leurs noms et lieux de résidence, ainsi qu'une description de l'animal ou de l'article, par écrit, entre les mains du Secrétaire, à son office, No. 2, Rue St-François-Xavier, avant le 22 septembre, ou sur les lieux, avant neuf heures et demie, le jour de l'Exhibition. Il n'y aura aucune entrée permise après ce temps.
8. Il n'y aura que ceux qui auront payé leur souscription, le ou vers le 15 Août, qui auront droit de concourir pour aucun prix.

Le 9e jour de la dite Exhibition, il y aura marché ou FOIRE pour la vente et l'achat d'Animaux et Produits, etc., etc.

Entrée par les Rues Sherbrooke, St-Charles Borromée et St-Urbain.

JAMES SMITH,
Secrétaire-Trésorier.

N. B.—Ceux qui ont de bons terrains près de la ville, et qui voudront les donner pour y faire la Partie de Labour Annuelle, sont requis d'en donner avis au secrétaire aussitôt que possible.

Les Primes à être accordées pour Récoltes et pour Etalons (Chevaux Uras) pour l'année courante, seront payées le jour de l'Exposition.

Les compétiteurs sont priés d'être sur les lieux aussitôt que possible, afin que les arrangements soient complétés avant que les concurrents commencent à accorder des Primes.

Les personnes qui désirent concourir pour aucun prix pour régétes, sont priées de notifier le Secrétaire à son office avant le 10 de Septembre; des circulaires leur seront données en entrant leur noms comme Compétiteurs.

AVIS PUBLIC

EST donné par le présent, que l'EXPOSITION ANNUELLE de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2, du Comté de CHAMBLY, aura lieu à l'HOTEL CHARRON, sur le chemin de Barrière de Lenzeuil et Chamby, le MARDI, 22 de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

CHS. G. SCHEFFER,
Secrétaire-Trésorier.

Chamby, 21 Juillet, 1853.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE N° 2.
DU
COMTE DE HUNTINGDON.

L'EXPOSITION PUBLIQUE aura lieu au VILLAGE de LAPRAIRIE le LUNDI, 26 de SEPTEMBRE, prochain, à NEUF heures du matin, et alors les Prix suivants seront adjugés:

CHEVAUX. \$ \$ \$ \$ \$

Meilleur Etalon de Trait, (4 ans ou plus),	5 prix	7 6 5 4 3
Do de Selle, do	3 do	6 5 4
Meilleure paire de Chevaux de Trait,	4 do	5 4 3
Meilleures Jumens Françaises et Poulains,	4 do	6 5 4 3
Meilleures Jumens Anglaises et Poulains,	4 do	6 5 4 3
Meilleurs Poulains de 3 ans,	5 do	6 5 4 3 2
Meilleures Pouliches de 3 ans,	4 do	5 4 3 2
Meilleures Poulains de 2 ans,	3 do	4 3 2
Meilleures Pouliches ou Hongres de 2 ans,	4 do	4 3 2 1
Do do do de 1 an, 4 do,	4 do	4 3 2 1

TAUREAUX.

Meilleur Taureau de 3 ans, (ou au-dessus),	3 prix	6 5 4
Do de 2 an,	3 do	5 4 2
Do de 1 an,	3 do	4 3 2

VACHES LAITIÈRES. 6 5 4 3 2 1

Meilleure Vache Laitière, Couple de Génisses de 2 ans,	3 do	4 3 2
Meilleure do do de 1 an, 3 do	3 do	3 2 5

MOUTONS.

Meilleur Bélier de 2 tontes (ou plus),	3 prix	6 5 4
Meilleur do do de 1 do	3 do	6 5 4
Meilleures Brebis de 2 do (une couple),	3 do	5 4 3
Do do de 1 do (do) 3 do	3 do	5 4 3

COCHONS.

Meilleur Verrat (de pas plus de 3 ans,	2 prix	3 2
Do de 6 à 12 mois, 3 do	3 do	4 3 2
Meilleure Truie (ayant petits cette saison),	3 do	4 3 2

MANUFACTURES.

Meilleure pièce d'étoffe toute Laine (de pas moins de 15 verges),	3 prix	4 3 2
Do de Flanelle do do 3 do	3 do	3 2 1
Do de Toile do do 3 do	3 do	3 2 1

VÉGÉTAUX.

(N'étant pas les Productions d'un Jardin.)

Meilleur sac de Betteraves Champêtres (de sorte quelconque),	3 prix	3 2 1
Do de Navels (do) do 2 do	2 do	2 1
Do de Carottes (do) do 2 do	2 do	2 1

REGLEMENS.

1. Nul individu ne pourra concourir à moins que sa souscription n'ait été payée un mois avant le jour de l'Exposition.
2. Tous les animaux (excepté les mâles importés) doivent avoir été possédés et tenus dans le Comté 6 mois avant l'Exposition.
3. Personne n'aura droit de recevoir plus d'un prix dans une Classe.
4. Nul animal femelle ayant obtenu le 1er Prix de cette Société ne pourra concourir l'année suivante.
5. Tous les Chevaux et Bêtes à Cornes (excepté les Poulains non sevrés), seront attachés suivant leurs classes respectives.
6. Il sera loisible aux Juges de retenir les prix, quand les animaux ou articles seront de qualité inférieure.
7. Toutes les contestations seront réglées par le Comité.

Par ordre, JOHN DUNN, Sec.
Laprairie, 14 Juillet, 1853.